

2022



GUIDE MUNICIPAL LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



► LA VILLE À VOTRE SERVICE ► FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ► PETITE ENFANCE ► SCOLARITÉ ► LOISIRS – SPORTS ► CULTURE
► EMPLOI-INSERTION ► ACTION SOCIALE – SOLIDARITÉ ► SANTÉ ► ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE ► ASSOCIATIONS



www.les-pavillons-sous-bois.fr


Les
Pavillons-sous-Bois



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial. L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !



Suivez-nous:



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry

93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ **01.48.48.30.30**



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN

93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ **01.43.84.39.70**

Madame, Monsieur,
Chers Pavillonnais,

Je me réjouis, comme chaque année, de vous adresser et de vous présenter la dernière édition de ce Guide Municipal qui vous permettra d'accéder, de manière intuitive et rapide, à toutes les informations et à l'ensemble des renseignements qui vous permettront d'organiser votre quotidien aux Pavillons-sous-Bois.

En effet, n'hésitez pas à consulter et à feuilleter ces quelques pages pour découvrir, ou mieux connaître, l'ensemble des équipements municipaux, la pluralité des associations qui composent le tissu associatif local, extrêmement riche, tous les services publics proposés, sans oublier, naturellement, un annuaire exhaustif des professionnels de santé qui exercent sur le territoire communal.

Toutes ces données ont, bien évidemment, été actualisées, comme chaque année, afin de vous donner accès à des informations utiles, à des rubriques claires et pertinentes, pour, ainsi, faciliter vos recherches en fonction de vos besoins.

Je vous souhaite donc, à toutes et à tous, une agréable lecture et je profite de ces quelques lignes pour vous dire que je reste, ainsi que l'ensemble de mes collègues élus, à votre service et à votre écoute.

Prenez soin de vous et de vos proches.

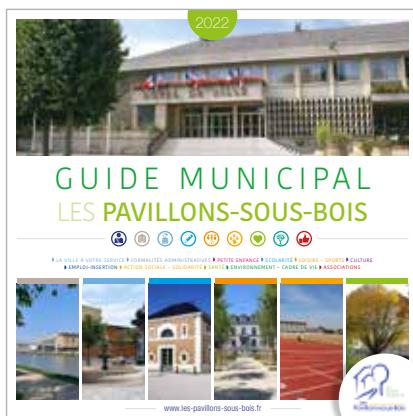
Votre Maire
Katia COPPI





Sommaire

► Le Conseil Municipal Le Maire Les adjoints au Maire Les conseillers municipaux délégués Les conseillers municipaux	5	► Scolarité Ecoles Accueils du matin et du soir Etudes dirigées Adresses utiles	20	► Action sociale – solidarité CCAS Seniors Structures d'accueil seniors Associations Service logement Adresses et renseignements utiles	30
► Les Pavillons-sous-Bois Histoire de la ville Les chiffres de la ville Les jumelages	9	► Loisirs – sports Accueils de loisirs Centres de vacances Equipements sportifs municipaux	23	► Santé Centre Municipal de Santé Professionnels de santé	35
► La ville à votre service Hôtel de ville Maison des services publics Services administratifs	12	► Culture Bibliothèque Conservatoire Espace des Arts Location de salle APJC	25	► Environnement – cadre de vie Navette municipale Stationnement Services techniques - Voirie Urbanisme Grand Paris Grand Est : présentation du territoire Grand Paris Grand Est : assainissement Collectes des déchets	39
► Formalités administratives Déclarations d'Etat civil Documents d'Etat civil Démarches administratives Cimetières	14	► Emploi-insertion Structures d'accueil	28	► Associations	48
► Petite enfance Inscriptions Structures d'accueil	18			► Urgences	62



► POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

► Par téléphone : **01 48 02 75 75**

► Par courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

► Sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

► Par courrier : Madame le Maire
Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois



Infos légales : Guide municipal édition 2022. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos. Diffusion : 12000 exemplaires. Dépot légal à parution.

Directeur de la publication : Katia COPPI, Maire - Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service Communication Hôtel de Ville : Tél. 01 48 02 75 81 / 08
Infographie Public Imprim – Impression : RAS - Distribution : Espace Impression



Le Maire



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois

*Vice-Présidente de l'Etablissement Public Territorial
Grand Paris Grand Est*

CONTACT

[Par courrier]

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de Madame le Maire
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

[Pour prendre rendez-vous]

Cabinet de Madame le Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

[Allô Madame le Maire]

Tél. : 01 48 02 75 94
Katia COPPI **en direct**
Le premier **jeudi** du mois de 18h30
à 20h30 (sauf en août)



Katia COPPI

Maire

Vice-Présidente de l'Établissement Public
Territorial Grand Paris Grand Est

Les Adjoints au maire



Yvon ANATCHKOV

Premier Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique,
la Sécurité des bâtiments,
la Délivrance et la reprise
des concessions dans les
cimetières.



Christine GAUTHIER

Deuxième Adjointe au maire
déléguée à l'Éducation
et aux Activités périscolaires
(3-11 ans)



Marc SUJOL

Troisième Adjoint au maire
délégué à la Voirie
et aux Affaires économiques
hors commerce de proximité



Annick GARTNER

Quatrième Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance
et à la Dépendance



Patrick SARDA

Cinquième Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme
et aux Bâtiments publics



Françoise RAYNAUD

Sixième Adjointe au maire
déléguée aux Affaires sociales
et aux Seniors



Serge CARBONNELLE

Septième Adjoint au maire
délégué aux Finances



Geneviève SIMONET

Huitième Adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



Sabrina ASSAYAG

Neuvième Adjointe au maire
déléguée au Développement
durable, à l'Environnement
et à la Propreté de la ville

Pour toute communication avec vos élus : Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Tél. : 01 48 02 75 04/05



Les Conseillers municipaux délégués



Jackie SIMONIN
Conseiller municipal
délégué à la Vie associative
et à la Mémoire combattante



Chantal TROTTEZ
Conseillère municipale
déléguée à l'Insertion,
à la Mission locale, à la Maison
de l'emploi et au Projet
de ville RSA



Jean-Marc AYDIN
Conseiller municipal
délégué à la Santé
et au Handicap



Yohan NONOTTE
Conseiller municipal
délégué au Sport
et à la Jeunesse (12-18 ans)



**Mamadou Macinanké
DIALLO**
Conseiller municipal
délégué au Commerce de proximité
et aux Marchés forains



Philippe DALLIER
Conseiller municipal
délégué aux Systèmes d'Information,
à la Vidéosurveillance et à la Cybersécurité
Conseiller départemental

Les Conseillers municipaux de la majorité



Anne-Marie LEPAGE



Thérèse HOUET



Martine BERJOT



Brigitte SLONSKI



Patricia CORN



Les Conseillers **municipaux de la majorité**



Jacques MENZILDJIAN



Nicolas MARTIN



Patricia CHABAUD



Xavier CONABADY



Mélanie PRUNOT



Catherine LOOTVOET



Anissa MEZZI



Cédric GINJA



Kamel GHANES



Astrid GUILLOIS

Pour toute communication avec vos élus. Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Les Conseillers **municipaux de l'opposition**

Liste Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologiste



Bernard DENY



Jean-François CHLEQ



Sandrine CALISIR

Liste#PavillonsPourVous
LREM



Jenny LEBARD



HISTOIRE DE LA VILLE

1905 :

Né de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre, disparaissent les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé « La Poudrette ». Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du XX^e siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

1945 et après :

La ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la ville qui fut édifée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce



en partie, à une souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la Ville et est lui aussi restauré.

De nos jours :

Notre ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un plan local d'urbanisme conçu pour préserver le caractère pavillonnaire de la ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, et de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs, de promenades et des équipements publics ont été créés : la Maison des Services Publics Claude Érignac, de la Salle de Sports Lino Ventura, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs années avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école, d'un centre commercial et plus récemment d'une crèche multi-accueil Les Petits Moussaillons.

La Ville en chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2 101

Superficie du territoire communal : 287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Population en 2019 : 24060

Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2016 : 8 114,7

Superficie (en km²) : 2,9

Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en % : 1,4

Nombre de ménages en 2016 : 9 243

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019

Nombre d'habitants : 24 060 (recensement 2019)



LES JUMELAGES

[Les Pavillons-sous-Bois/Brackley]

Présidente : Martine Dubans-Fauris

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 13bis, passage Fontenoy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : ajpb.martine@gmail.com • **Date de création :** 1972

■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Brackley) est de lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association, soutenir et promouvoir toute initiative sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates sont généralement programmées en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- sortie au musée avant les vacances d'été autour d'un thème de préférence anglo-saxon,
- animation du stand au Forum des Associations en fonction du thème annuel,
- sortie d'automne au théâtre ou au cinéma autour d'une œuvre dont le thème ou le créateur provient de préférence du monde anglo-saxon,
- repas annuel au restaurant avant les fêtes de fin d'année,
- repas façon « auberge espagnole » à l'issue de l'AG annuelle en février.



[Les Pavillons-sous-Bois/Bragança]

Présidente : Etelvina Da Lapa

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 70 61 78 03/06 43 17 08 74

Date de création : 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragança (engagement de jumelage)

Serment de jumelage :

16 mai 1998 à la mairie des Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

■ Activités

Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions, etc. . .

- repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale en mars
- une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai.
- accueil de nos amis Portugais et/ou voyage au Portugal en juin.
- participation au forum des associations
- buffet campagnard pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau
- fête de la châtaigne en novembre



Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22 000 habitants est située au sud du Northamptonshire sur une superficie de 1685 acres (682 hectares), à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et très accueillantes auberges de tradition.

Site de Brackley Town Council:

<https://www.brackleynorthants-tc.gov.uk/>

Présentation de la ville de Bragança

Cette ville de 40 000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ».

D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université attire, chaque année, 9 000 étudiants.

De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors, dont son prestigieux hôtel de ville, le Domus Municipalis du XII^e siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



[Les Pavillons-sous-Bois/Ecija]

Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22, allée Robillard - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996

■ Philosophie

Établir et entretenir tous les échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

À «L'auberge espagnole», le 2^e vendredi de chaque mois

■ Activités

- Échanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol pour adultes (différents niveaux).
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, carnaval, etc.).



[Les Pavillons-sous-Bois/Münstermaifeld Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois] (AFAP)



Président : Brigitte Slonski

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Adresse du siège : Hôtel de ville 93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Date de création : 10 février 2018

Serment de jumelage : 19 octobre 2018 à Münstermaifeld/3 mai 2019 aux Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser les échanges culturels, sportifs, scolaires et amicaux entre Les Pavillons-sous-Bois et Münstermaifeld.

■ Activités

Chaque mois, soirée conviviale avec comme thème le cinéma allemand ou une conférence sur un aspect de la vie en Allemagne ou des fêtes traditionnelles allemandes.

Sorties, voyages, excursions.

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40 000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la «ville du soleil» possède de multiples richesses culturelles et architecturales; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisés par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Münstermaifeld est une petite ville de Rhénanie-Palatinat de 3400 habitants au riche passé historique. Elle a été créée au Moyen-Âge, comme en témoignent sa superbe église et de nombreuses maisons historiques.

Située au cœur d'une région frontalière, en effet, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique s'y rejoignent, cette petite ville semble destinée à une vocation européenne.

Les massifs volcaniques de l'Eifel, la vallée de la Moselle et du Rhin sont des atouts touristiques et offrent un cadre idéal pour les randonnées, la découverte de lieux culturels, comme le château d'Eitz ou l'abbaye de Maria Laach, sans oublier les excellents vins de cette région comme le Riesling.



HÔTEL DE VILLE



Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Standard : 01 48 02 75 75

Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Facebook : Ville des Pavillons-sous-Bois

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

CABINET DU MAIRE

KATIA COPPI

MAIRE

Bureau n° 1- Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 04/05 - **Fax** : 01 48 02 75 70

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Rendez-vous avec le Maire et les élus

Directeur de Cabinet : Étienne Bombiero

Tél. : 01 48 02 75 06

Permanences téléphoniques :

Madame le Maire : le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août) - **Tél.** : 01 48 02 75 94

MAISON DES SERVICES PUBLICS CLAUDE ÉRIGNAC

1, allée de Berlin

■ Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston Defferre - 93140 Bondy
Tél. : 17 ou 01 48 50 30 00

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex
Tél. : 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

118, rue de la Folie
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8, avenue de Verdun
93140 Bondy
Tél. : 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

Site Internet : www.justice.gouv.fr
Palais de Justice
173, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 95 13 93

■ Tribunal d'Instance

1, promenade Jean Rostand
93009 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 96 11 10

■ Médiateur de la République

1, esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 56 11

■ Notaire

Etude Nathalie Seiler
156, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 50 55 55

Impôts

Site Internet : www.impots.gouv.fr
Impôts service : 0 810 467 687

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

9, rue Saint Denis
93134 Noisy-le-Sec cedex
Particuliers : téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, sans interruption, au 0811 90 91 92
Courriel à l'adresse suivante : financespubliques93@dgfp.finances.gouv.fr

Autres organismes

■ Service social du Conseil départemental

Assistantes sociales
131-135, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 57 40

■ Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300
93018 Bobigny cedex
Site internet : www.ameli.fr

■ La Poste

18, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h.

Permanences gratuites* :

Consultations juridiques, sur rendez-vous*, au 01 48 02 75 71/72
ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement,
le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h au CCAS

Rénovation de l'habitat :

le 2^e jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville

* (réservées aux Pavillonnois, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



SERVICES MUNICIPAUX : VOS CONTACTS

Service municipaux	Localisation	Téléphone	Horaires spécifiques
Direction Générale des Services	Hôtel de ville	01 48 02 75 10	
Etat Civil – Population	Hôtel de ville	01 48 02 75 18 / 71 Fax : 01 48 02 75 19	Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matin selon calendrier. Dates communiquées sur le site internet de la ville.
Education - Jeunesse et Sport	Hôtel de ville	01 48 02 75 /30 / 26 / 97 / 28	Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.
Centre Communal d'Action Sociale	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 48 02 75 63	
Police municipale	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 48 02 75 37	Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Service Logement	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 72 59 19 21	
Service Environnement - Propreté	Hôtel de ville	01 48 02 75 44	
Service Urbanisme	Allée Etienne Dolet	01 48 02 75 39 / 87	Fermé à la réception du public le mardi et le jeudi.
Services Techniques Service Voirie-Eclairage public	Hôtel de ville	01 48 02 75 44 / 53 / 93	
Service de la Communication	Hôtel de ville	01 48 02 75 81/08	
Service Fêtes et cérémonies Location de Salles	Hôtel de ville	01 48 02 75 60	
Bibliothèque municipale	8, allée Robillard	01 48 47 95 54	Mardi : de 14h à 18h. Mercredi de 10h à 18h. Vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 18h.
Conservatoire municipal Hector Berlioz	77-79, allée Danielle Casanova	01 41 55 17 60	Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi ouverture à 9h15.
Maison de l'Emploi	Place de la Basoche 2bis, allée Henri Barbusse	01 48 02 45 39	
Maison de l'Insertion - Mission RSA	81, allée Pierre et Marie-Curie	01 41 55 16 57	
Service de Soins Infirmiers A Domicile - SSIAD	8, allée de Bragance	01 48 02 21 21	



HÔTEL DE VILLE

Service Population-Etat civil - Bureau n°14

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18 - Fax : 01 48 02 75 19

De nombreuses procédures sont disponibles en ligne sur le site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nous vous invitons à rester vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs et prendre l'apparence d'un site officiel (copie du design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, arrivée en tête des moteurs de recherche).

*De nombreuses démarches administratives **sont gratuites** (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...), **pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.***

DÉCLARATIONS D'ÉTAT CIVIL

[Naissance]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance

■ Pièces à fournir

- Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité.
- Le certificat d'accouchement délivré par l'autorité.
- L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance). Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

[Reconnaissance d'un enfant]

Sur rendez-vous

Elle peut se faire avant ou après la naissance.

Elle concerne uniquement les parents non mariés. Il est préférable que les deux parents soient présents pour faire une reconnaissance conjointe.

■ Où s'adresser

Dans n'importe quelle mairie

■ Pièces à fournir

- Avant la naissance : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de - de 3 mois.
- Après la naissance : une pièce d'identité, l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

[Mariage]

Sur rendez-vous

■ Où s'adresser

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.
Mairie du domicile des parents des futurs époux.

■ Pièces à fournir

S'adresser directement au service Population - Etat Civil.

■ Délais

S'adresser à la mairie concernée **au moins 3 mois avant.**

[Décès]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès

■ Pièces à fournir

- Livret de famille.
- Pièce d'identité du défunt et du déclarant, livret de famille et tous renseignements d'état civil relatifs au défunt.
- Certificat de décès établi par le médecin qui l'a constaté.

Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

DOCUMENTS D'ETAT CIVIL

[Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance]

Nouveau : désormais la démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance.



■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou sur le site internet : préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage]

Nouveau : désormais la démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de décès]

Nouveau : désormais la démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

[Demande de livret de famille]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Délivrance automatique lors du mariage et en principe à la naissance du 1^{er} enfant.

Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

[PACS]

■ Où s'adresser

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures pour organiser la vie commune.

S'adresser au Service Population du lieu du domicile (depuis novembre 2017) ou à son notaire.

■ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

[Carte nationale d'identité]

Prédemandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité ou du passeport.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande et le retrait du passeport se font **uniquement sur rendez-vous.**

[Passeport]

Dépôt, demande et retrait sur rendez-vous uniquement

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur au dépôt du dossier et au retrait du titre.

[Inscription sur les listes électorales]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14 ou demande en ligne

■ Demande en ligne :

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

[Copie certifiée conforme]

Uniquement pour les diplômes ou feuille de notes destinés à l'étranger.



Formalités administratives

■ Où s'adresser

Dans n'importe quelle mairie.

■ Pièces à fournir

Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'autorité étrangère.

[Attestation d'hébergement]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Présence obligatoire de l'hébergeant (domicilié sur la commune) et de l'hébergé (sauf si l'hébergé est incarcéré).

- 1 justificatif de domicile de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergé.

■ Délai

La demande doit être réalisée au minimum 3 semaines avant.

[Certificat de domicile, attestation de changement de domicile]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Les certificats de domicile et les attestations de changement de domicile sont délivrés à des citoyens français et étrangers uniquement à la demande d'administrations étrangères.

L'administré doit se présenter personnellement en mairie.

- Pour le certificat de résidence :
 - 1 pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Pour l'attestation de changement de domicile – départ définitif à l'étranger ou dans les DOM-TOM :
 - 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

[Attestation d'accueil (moins de 3 mois)]

■ Où s'adresser

Police municipale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

[Recensement militaire]

Sur rendez-vous

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre leur 16^{ème} anniversaire et leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : à compter de leur 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale).

C'est la première démarche que les enfants peuvent réaliser, la présence des parents n'est pas obligatoire.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés).
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2^{ème} nationalité.

[Vote par procuration]

■ Où s'adresser

Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston-Defferre - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

Prédémarche en ligne : maprocuration.gouv.fr

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.



[Déclaration de chien dit dangereux]

■ Où s'adresser

Police municipale, Maison des Services Publics Claude Érignac.
La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile spécifique.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.
- Livre des Origines Françaises (LOF) pour les chiens de 2^e catégorie
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Evaluation comportementale du chien (**réalisée par un vétérinaire agréé**).

[Carte grise]

■ Où s'adresser

Le service carte grise de la préfecture ne reçoit plus le public.
Toutes les démarches sont accessibles en ligne via des téléprocédures : connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[Permis de conduire]

■ Où s'adresser

Les démarches de permis de conduire évoluent et se font désormais en ligne. Les guichets permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 1^{er} septembre 2017.

Site Internet : <http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches-administratives>

[Certificat de nationalité française]

■ Où s'adresser

Tribunal d'Instance - Service nationalité
Immeuble l'Européen - Hall A 4^{ème} étage
1, promenade Jean-Rostand - 93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68

[Extrait de casier judiciaire]

■ Où s'adresser

Casier judiciaire national
107, rue de Landreau
44079 Nantes cedex
Tél. : 02 51 89 89 51

Par internet : www.cjn.justice.gouv.fr

On établit une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance. Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

 www.service-public.fr

 **Tél.** : 39 39

[Cimetières]

Horaires d'ouverture des cimetières

(bureaux fermés le midi de 12h à 13h30) :

- du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 17h
- du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h30 à 18h
- le 1^{er} novembre de 8h30 à 18h (en continu)

Ancien cimetière

Allée Louis XIV

Tél.fax : 01 48 48 25 50 - 06 23 94 24 83

Nouveau cimetière

Avenue de Rome

Tél. : 01 48 50 08 48 - 06 23 94 24 83

[Achat de concessions, cases de Columbarium, Caverne]

Où s'adresser

Bureau n°14 - Hôtel de ville
Service Population – Etat Civil
Tél. : 01 48 02 75 74



Petite enfance : l'accueil des enfants de 0 à 3 ans

[Inscriptions]

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure *Les Petits Voyageurs*, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

■ Les documents à fournir

(photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus,
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois), pièce d'identité des parents.

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil régulier ou occasionnel.

Fermeture : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

[Attribution des places]

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places réalisée **par ordre chronologique des inscriptions sur la liste**.

Après chaque commission, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date de réception de l'acte de naissance qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, **tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis**.

En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui est utilisée pour établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique mes démarches en ligne

STRUCTURES D'ACCUEIL

[Structures municipales – Multi-accueil]

■ A Petits Pas

68, avenue Aristide Briand - **Tél.** : 01 48 49 70 07
Accueil collectif pour les enfants de 12 mois à 4 ans.
Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel.
Accueil collectif occasionnel, par demi-journée.

■ Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc - **Tél.** : 01 48 49 98 24
Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

■ Les Moussaillons – NOUVEAU –

45-47, avenue Georgette Bach - **Tél.** : 01 88 50 96 51
Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.
Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel de 7h à 19h.

■ Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry - **Tél.** : 01 48 96 28 11
Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle), régulier à temps complet ou partiel et occasionnel, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école).

[Structure départementale]

■ Crèche Marcellin Berthelot

Allée Marcellin Berthelot - **Tél.** : 01 71 29 23 26
Accueil collectif, du lundi au vendredi, géré par le département.
Pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans ou jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

[Structure d'accueil privée]

■ Micro crèche Bulle AGAPI

12, allée Michelet - <http://agapi.fr/inscription>
Accueil en temps plein, partiel ou occasionnel.
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.
Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.



■ Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : La Parent'aile

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontres, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel (le) s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h, sur rendez-vous.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h sur inscription, deux créneaux horaires de 9h à 10h25 ou de 10h30 à 12h. Le LAEP est un lieu gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

■ Centre de Protection Maternelle et Infantile PMI

1, allée Louis Calmanovic

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 23 95

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.



[Association]

■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) APJC

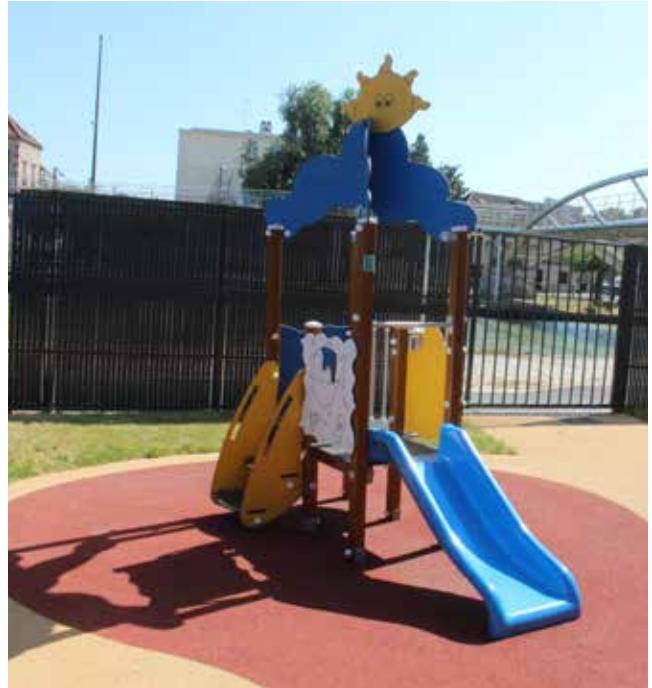
23, allée Étienne Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Courriel : animationsociale@apjc.org

Le lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un membre de leur famille. Il offre un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance.

Ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h. sans inscription. Gratuit et anonyme.



LES ÉCOLES

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

 Tél. : 01 48 02 75 30/ 26 / 28 / 97

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

[L'inscription à l'école]

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la mairie, les admissions se font auprès des directeurs écoles.

La Direction Éducation - Jeunesse et Sport se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir, et aux accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

[Documents à fournir pour l'inscription scolaire]

- documents justifiant de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie d'extrait d'acte de naissance, carte d'identité, passeport...)
- un document récent justifiant du domicile des responsables légaux et de l'enfant.
- En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.
- Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il pourra être demandé une autorisation écrite, datée et signée d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.

Vous pouvez envoyer les documents à l'adresse suivante :
enseignement@lespavillonssousbois.fr

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la ville.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

 Tél. : 01 48 02 75 28 / 97 / 26 / 30

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

[Les accueils du matin]

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

[Les accueils du soir]

Dans les écoles maternelles, les accueils du soir fonctionnent à partir de la sortie des classes à 16h30, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions aux accueils du matin et du soir se font à la Mairie auprès de la Direction Education Jeunesse et Sport.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h.
Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La pause déjeuner dure 2h, de 11h30 à 13h30. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

Les inscriptions à la restauration scolaire se font à la Mairie auprès de la direction Education Jeunesse et Sport.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuillier
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
Ecole Jean Macé (CP au CM2)	18-22, allée du Colonel Fabien	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide Briand	01 48 02 47 00	Directrice : Karima Ichou
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Nadine Gouret
École Robillard (CP au CE1)	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Eric Tabarly	32, avenue Albert Thomas	01 55 89 15 20	Principale : Marie-Anjes Da Silva
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Principal : Moshe Mechaly

Lycée polyvalent

Lycée Claude-Nicolas-Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseure : Anne-Caroline Lorant
-----------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------------

[Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté]

- Pour les écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99
(numéro du psychologue scolaire)
- Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé et Léopold :
Tél. : 01 48 47 79 62
(numéro du psychologue scolaire)
- Pour l'école Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99



LES ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

■ Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Patrice Genser - **Directrice :** Amel Sahli - **Maison des Services Publics Claude Érinac :** 1, allée de Berlin - **Tél. :** 06 51 08 99 14
Courriel : amelasp93@gmail.com

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

■ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président : Patrick Hervier - **Directeur :** Franck Esvan-Gauthier
23, allée Etienne Dolet - **Tél. :** 01 48 02 07 79 - **Site :** www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org - **Public :** élèves du CP à la terminale.

Les actions sont centrées sur l'aide aux devoirs ainsi que sur les activités culturelles citoyennes et ludiques contribuant à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Élémentaires : lundi et jeudi de 16 h 30 à 18 h 30. **Collégiens :** mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. **Lycéens :** selon la demande.

■ Troubles et nous

Présidente : Anissa Mezzi - **Vice-présidente :** Samira Marous - **Siège :** Les Pavillons-sous-Bois - **Courriel :** troublesetnous@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

Adresses utiles

■ Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco - 94010 Créteil cedex
Tél. : 01 57 02 60 00

■ Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard - 93008 Bobigny cedex
Tél. : 01 43 93 70 50
Courriel : ce.dsden@ac-creteil.fr

■ Circonscription de Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale
48, boulevard Roger Salengro - 93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 43 30 29 96
Courriel : ce.0931050I@ac-creteil.fr

■ DDEN – Fédération des Délégués

Départementaux de l'Éducation nationale
Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub
27, rue Jules Vallès - 93190 Livry-Gargan

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants se déroulent à la mi-octobre.

■ Liste des responsables des associations de parents d'élèves année scolaire 2021/2022

Ecoles	FCPE
M.Léopold	MANDA Audrey – fcpe93margueriteleopold@gmail.com
J.Verne	CHOUKRADI Ophélie – julesverne.fcpe93@gmail.com
E.Fischer	DEH Assata – fcpebfcontact@gmail.com
J.V. Daubié	ANGLADA Leslie – fcpe93julievictoiredaubie@gmail.com
Collège E.Tabarly	BEN ABDALLAH Inès – fcpetabarly93@gmail.com
Collège A.France	HALLAB Sofiane – fcpecollegeanatolefrance@gmail.com

Ecoles	UNAAPE
E.Fischer	ECOURTEMER Carine (GIPE) – fischer@gipelpsb.fr
Monceau	NUNES Anne-Marie (GIPE) – monceau@gipelpsb.fr
P.Brossolette	BEN HARZALLAH Leila (GIPE) – brossollette@gipelpsb.fr
Collège E.Tabarly	BODIN Agnès (GIPE) – tabarly@gipelpsb.fr
Collège A.France	BOUAZIZ Audrey (GIPE) – france@gipelpsb.fr
Union Locale	BODIN Agnès (GIPE) – contact@gipelpsb.fr

Ecoles	Associations locales non affiliées
E.Fischer	2 listes de parents non constituées CHERKAOUI Nadia – pa.monceau93@gmail.com
Monceau	ROUSSEL Virginie(LIPER) – liper.robillard@gmail.com

Ecoles	Listes de parents non constituées en association
Fontenoy	HARGER Angélique – rpe.fontenoy@gmail.com
J.Macé	KHERBOUCHE Malika – malika.kherbouche@hotmail.com
Monceau	BEN ABDALLAH Inès – pi.ecolemonceau@gmail.com
Robillard	BEN ABDALLAH Inès – pi.ecolerobillard@gmail.com

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com
nicole.weintraub@wanadoo.fr

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - 93140 Bondy
Tél. : 01 48 47 28 85

Courriel : cio.bondy@ac-creteil.fr

■ Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 47 93 59



LOISIRS ET SPORTS

Informations : Direction Éducation – Jeunesse – Sport : bureau N° 7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11/51

[L'accueil de loisirs]

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7 h30 à 19 h. L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par de Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fisher	2, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

Ecole Jean Macé	16, allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10 h à 12 h30 et de 13 h30 à 18 h. Accueil des jeunes à partir du passage en 6^e et/ou 12 ans.

Tarif adhésion : 6,10€. Sorties facturées entre 1 et 5€.

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil, salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires, ou directement via un formulaire sur le site de la ville. Salle Jean Moulin - 140, avenue Aristide-Briand - **Tél.** : 01 48 02 75 73 et 06 27 37 24 89 (numéro de portable disponible uniquement pendant les vacances scolaires)

[Association]

■ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 14 ans, les mercredis de 18 h 15 à 19 h 45, pour les activités multisports, les samedis de 14 h à 18 h et pendant les vacances scolaires. L'association accompagne les jeunes afin de les rendre acteurs et actrices de leurs temps de loisirs. La Boussole, espace dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, est un temps d'animation, d'ouverture et d'accompagnement à la construction de projets de formations. Cet espace est ouvert les mercredis de 18 h à 20 h.

Tél. : 01 48 02 07 79



SPORTS

Service des Sports – Bureau n°7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 73

[Équipements sportifs municipaux]

■ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 00 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

Tél. : 01 48 48 12 43 – 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase

- 4 courts de tennis couverts (2 en green set, 2 en terre battue)
- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

55, avenue Aristide Briand

■ Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24 / 06 20 09 86 81

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé

53, avenue Aristide-Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès





CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE

77-79, allée Danielle Casanova - Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire@lespavillonssousbois.fr



Présent depuis plus de 40 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival Voix Mêlées ainsi que le Festival *100 000 Watts* (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Le conservatoire est fermé le samedi et le dimanche (sauf concerts ou spectacles).

Les préinscriptions et réinscriptions sont enregistrées du 1^{er} au 30 juin. La validation des inscriptions se déroule lors de la dernière semaine du mois d'août.

[Pour les enfants]

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Nouvelle discipline : découverte de la musique

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, saxhorn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec

Voix : chant lyrique

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, chœur

Orchestre : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Ateliers de musiques actuelles, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, FM créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

[Pour les adultes]

Les pratiques collectives

Chœur, Big Band, danse,

Les pratiques musicales

Instruments

Formation musicale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8, allée Robillard – Tél. : 01 48 47 95 54
Courriel : bibliotheque@lespavillonssousbois.fr
Site : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Tout au long de l'année, la bibliothèque, service culturel municipal, vous propose :

- des nouveautés pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que de la presse,
- des animations pour tous les âges,
- des espaces de lecture et de travail,

Le jeudi, les bibliothécaires accueillent ou se déplacent dans les classes et les structures partenaires.

L'équipe de la bibliothèque sera heureuse vous accueillir dans ce lieu ouvert à tous.

La bibliothèque est ouverte au public :

- Mardi et vendredi : 14 h-18 h
- Mercredi et samedi : 10 h-18 h en continu
- Fermeture le lundi et le jeudi (réception des classes et structures Petite Enfance)

Inscriptions :

Pour emprunter des livres, il est nécessaire de s'inscrire. Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires sur le site de la ville.

- Inscription gratuite pour les enfants, les lycéens jusqu'à 18 ans et pour les personnes allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi



- Cotisation annuelle 2021 (révisée en janvier 2022) :
 - 4 € pour les adultes pavillonnais
 - 6.25 € pour les adultes non pavillonnais

ESPACE DES ARTS

Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Exposition / Présidente : Catherine Leconte
144, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacesdesarts@wanadoo.fr - Site internet : espace-des-arts.fr - Billetterie en ligne : Spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>
Cinéma : <http://billetteriecinema.espace-des-arts.fr> - Facebook espacesdesarts93, Galerie.JBC - Instagram espacesdesarts93, galerie_jbc



L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc...

Chaque année, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipée d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12 m et

offre un son 7.1. La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions chaque année. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents. La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 19 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.



LOCATION DE SALLE

Service Fête et Cérémonies – Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 60 – Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Salle Jean-Moulin

140, avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
(Excepté en juillet et en août - la salle n'est pas disponible à la location pendant la période des vacances scolaires)

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin

Tarifs 2022* :

- Privés Pavillonnais : 561,18 € • Non-Pavillonnais : 764,41 €
- Associations locales : 281,81 €
- Syndics : (pour 2 heures)
 - Salle du Conseil ou des mariages : 145,18 €
 - Salle Jean Moulin : 187,60 €

■ La péniche *Le chat qui Pêche*

3, allée de Berlin – 93320 les Pavillons-sous-Bois

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle.

Tarifs 2022* :

- Privés Pavillonnais : 733,46 € • Non-Pavillonnais : 984,93 €
- Associations locales : 576,29 €

*Sous réserve du vote de la délibération au Conseil municipal du 13 décembre 2021.

APJC - SPECTACLES ET EXPOSITIONS

23, allée Etienne-Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 48 02 07 79 / Site : www.apjc.org / Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Conditions de réservation

Toute demande de réservation doit être réalisée par écrit (au minimum 3 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

En cas de réponse positive, documents à fournir :

- Règlement dûment daté et signé par le bénéficiaire.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public

- Montant de l'acompte soit 30% du prix de la location pour confirmer la réservation.
- Caution dépôt de garantie soit 50% du prix de la location.
- Ménage : soit forfait ménage soit caution ménage.
- Solde soit 70 % du prix de la location à la remise des clés.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30 % restera entièrement acquis à la ville sauf en cas de force majeure.



Équipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5m x 5m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Éclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



[La Maison de l'emploi]

Place Roger Salengro - 2bis, allée Henri Barbusse - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 45 39 / Fax : 01 48 02 24 45
Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr

Horaires d'ouverture au public : 9h 15-12h30 et 13h45-16h30

■ Propose aux habitants de la ville de plus de 26 ans et aux étudiants

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivations.

■ Propose aux entreprises, commerçants et artisans

- **Des actions de recrutement** : aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre** : sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle un entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et / ou formation.

[La Maison de l'insertion]

Responsable : Marie-Christine Marinho / 81, allée Pierre et Marie Curie / Tél. : 01 41 55 16 57 / Fax : 01 48 49 69 46
Courriel : maisondelinsertion.psb@lespavillonssousbois.fr

Horaires d'ouverture au public : 9h 15-12h30 et 13h45-16h30. Fermée le jeudi après-midi

Les demandes d'inscription au RSA sont effectuées par le service du CCAS situé à la Maison des Services Publics Claude Érignac 1, allée de Berlin.

Propose aux Pavillonnais bénéficiaires du RSA (notification écrite)

Un accompagnement professionnel :

Élaboration de parcours, aide à la recherche de formation, d'emploi...

[La Mission locale pour l'emploi des jeunes]

Mission locale intercommunale Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois

Direction : Frédéric DUBUT

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Place Roger Salengro

Tél. : 01 48 02 45 39

Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr

Horaires d'ouverture au public :

9h 15-12h30 et 13h45-16h30

La Mission locale intervient dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie sociale. Elle propose aux jeunes Pavillonnais âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle (aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation, du projet professionnel, orientation en formation, mises en relation avec les employeurs...), des réunions d'informations collectives, des ateliers découverte des métiers, des parrainages...



ADMINISTRATION ET SERVICES EXTÉRIEURS / EMPLOI

■ Pôle, Emploi

14, rue de la Liberté - 93140 Bondy

Tél. : 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

■ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6, quai de Seine - 93210 Saint-Denis cedex

Tél. : 01 48 13 27 27

■ APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

51, boulevard Brune - 75689 Paris cedex 14

Tél. : 0 810 805 805

Site : www.apec.fr

■ CCI de la Seine-Saint-Denis

191, avenue Paul Vaillant Couturier - Bobigny

Tél. : 01 55 65 44 44

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

■ MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

7-11, rue Erik Satie - 93000 Bobigny

Tél. : 01 83 74 50 00

■ Conseil des Prud'hommes

1/13, rue Michel de l'Hospital - 93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 48 96 22 22

■ DRIEETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

1, avenue Youri Gagarine - 93000 Bobigny cedex

Tél. : 01 41 60 53 00

■ Inspection du travail 9^{ème} section

38, rue de la République - 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01 49 20 89 23

■ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés Apatrides

201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 48 76 00 00

Les marchés forains

Marché de Chanzy

Avenue de Chanzy

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la ville.

Marché de la Basoche

Place Roger Salengro dite « de la Basoche »

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la ville c'est un marché couvert.



CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Érignac - 1, allée de Berlin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un Conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations œuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

■ Le service Action Sociale instruit les demandes d'aides légales et facultatives :

- domiciliation des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire,
- réduction des tarifs de cantine et activités périscolaires,
- aide ponctuelle de première nécessité,
- fond de solidarité énergie (EDF, ENGIE),
- fond de solidarité VEOLIA.

Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie), il assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande dans les cas suivants :

- Allocation Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA),
- aide aux personnes en situation de handicap (carte mobilité inclusion de stationnement et d'invalidité, allocation adulte handicapée, prestation compensation handicap...),
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),
- obligation alimentaire,
- Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Allocation Départementale d'Autonomie (ADPA)

En fin d'année, le service Action Sociale organise un après-midi avec un spectacle et un goûter en faveur des enfants dont les familles sont en difficulté.



CCAS – SENIORS – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Maison des Services Publics Claude Érignac – 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / Fax : 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d’Action Sociale propose différents types d’aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service :

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

Contact : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Résidence pour personnes âgées

14, allée de Bragance

Location de logements destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d’aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d’une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.)

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45, excepté le mardi après-midi. Prendre rendez-vous une semaine à l’avance.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Allocation représentative de service ménager

Cette allocation est destinée à rémunérer les services ménagers effectués auprès des personnes qui en font la demande expresse.

Tél. : 01 72 59 19 17

■ Dossier d’aide sociale

Constitution du dossier d’aide sociale dans le cadre d’une prise en charge financière par le département du placement d’une personne âgée en maison de retraite.

Tél. : 01 48 02 75 63

■ ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d’Autonomie

Cette allocation, versée par le Département, est réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d’autonomie et sous réserve d’une évaluation médicosociale.

Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (ADPA à domicile) ou à payer une partie du tarif dépendance de l’établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé (ADPA en établissement).

Tél. : 01 48 02 75 47/63

■ Soins à domicile

Une équipe d’infirmières et d’aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Tél. : 01 48 02 21 21

■ Forfait Améthyste

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

Le forfait Améthyste du Pass Navigo vous permet d’emprunter les transports en commun sans compter pour un forfait annuel de 48€ maximum. Vérifiez que vous remplissez les conditions de revenus et complétez un dossier.

Tél. : 01 48 02 75 63/47

■ Animations personnes âgées* (Sur inscription)

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d’une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d’une journée au printemps et à l’automne.
- Voyage d’une semaine, au printemps en France ou à l’étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.
- Thé dansant un dimanche après-midi par mois à la Salle Mozart de l’Espace des Arts.

Tél. : 01 48 02 75 63/47

**Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.*



STRUCTURES D'ACCUEIL SENIORS

[Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : Le Patio]

Le Patio

6, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

Courriel : lepatio@idf.vyv3.fr

Direction : Isabelle Porchel

Ouverture : lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Objectifs :

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant une simulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques,
- prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacités : 13 personnes par jour

[Résidence de Bragance]

14, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 84 36

Renseignements : s'adresser au CCAS.

Tél. : 01 72 59 19 17 ou 01 48 02 75 56

Structure : Résidence sociale

Cadre : Vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés pour les personnes âgées ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale.

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de soixante ans, sous conditions de ressources et sont enregistrées dans les services du CCAS, à la Maison des Services Publics Claude Érnac.

[Résidence Chemin des roseaux]

La résidence dédiée aux seniors, située 67-69 allée du Colonel Fabien, a été inaugurée le 8 octobre 2021 et accueille désormais de nouveaux résidents.

81 logements, allant du studio au T2, sont proposés à la location aux personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées.

L'objectif de cette résidence est de favoriser le bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement.

Conditions d'accès

- Les résidents doivent être retraités.
- L'accès à la location au sein de cette résidence est réalisé en fonction d'un barème et soumis à un montant de ressources.

Les demandes sont enregistrées par le service logement de la ville.

Service Logement

Maison des Services Publics Claude Érnac

Allée de Berlin - Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 59 19 21

[Résidence Les Clairières]

50, allée du Chevalier de la Barre

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 00 62

Structure : Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné

Tutelle : Conseil Départemental

Capacité : 73 places dont 4 temporaires

Admission : sur dossier médical et administratif

[Résidence Victor Hugo]

146, avenue Franklin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 55 89 63 20

Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

La résidence ARPAVIE Victor Hugo comprend 81 logements individuels pour l'hébergement permanent (dont 14 en unité spécifique Alzheimer, et 8 en studios communicants) et 3 logements pour l'hébergement temporaire. L'aménagement d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés permet d'assurer un accompagnement adapté. Cette unité, située au rez-de-jardin, comprend 14 logements individuels, des lieux de vie (salle à manger et salons où se déroulent repas, ateliers cuisine et diverses activités), des lieux de détente (espace bien-être) et un jardin privatif.

[Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes Résidence Virginie]

Allée Virginie

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 29 80

Structure : destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes; cette résidence a été créée par l'association l'APEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés).

La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil départemental et la DDASS ainsi que par l'association APEI et propose un accueil en internat.



LE SERVICE LOGEMENT

Maison des Services Publics Claude Érnac – 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 72 59 19 21/ Fax : 01 41 55 30 15
Dépôt en ligne de votre demande de logement social www.demande-logement-social.gouv.fr

[1^{re} demande de logement social]

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraites.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

[Renouvellement des demandes de logement social]

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

■ Dépôt des dossiers au service Logement

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement.

La validité de la demande est de un an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir un dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

OU

Dépôt en ligne de votre demande de logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

[Le DALO – Le Droit Au Logement Opposable]

Loi du 5 Mars 2007, N° 2007290

Le formulaire doit être retourné, par courrier uniquement **et de préférence en recommandé avec accusé de réception**, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Commission de Médiation DALO
de Seine-Saint-Denis**
TSA 30029 – 93736 Bobigny cedex 9

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

- www.service-public.fr
- www.pref93.pref.gouv.fr



LES ASSOCIATIONS

■ Coup de pouce :

89, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : cp.pavillons@free.fr / **Tél. :** 06 62 57 09 45

L'association Coup de pouce est une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux et socioprofessionnels.

Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

Le but de l'association Coup de pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité et de partage actif. Elle communique des informations, sur les structures municipales et associatives locales et des conseils, comme par exemple, sur l'utilisation des denrées.

La boutique alimentaire est ouverte deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

■ Croix-Rouge Française : Délégation locale

5, allée Henri Barbusse - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fermé le jeudi après-midi

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean Pierre Timbaud - 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 810 25 93 10 - **Site :** www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195, avenue Paul Vaillant Couturier - 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr - **Tél. :** 36 46

■ Les Restos du Cœur :

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

■ Secours Catholique :

89, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Écrivain Public :

APJC – 23, allée Etienne Dolet - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : permanences sur rendez-vous le mardi de 18 h à 20 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le vendredi de 10 h à 12 h.

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

■ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen

5 à 7, promenade Jean Rostand - 93000 Bobigny cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1, Esplanade Jean Moulin - 93003 Bobigny cedex

■ Equipe mobile géronto-psychiatrie Camille Claudel – Service public

Accompagnement et visites au domicile des personnes âgées de plus de 70 ans du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. Accompagnement, évaluation, soutien, coordination, information, orientation.

Tél. : 01 55 89 68 25



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

91, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 72 59 19 60 / Fax : 01 48 49 47 65
Courriel : cms@lespavillonssousbois.fr

Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'utilisateur.

Centre de santé polyvalent et conventionné, il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, dentaires et de soins paramédicaux.

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention buccodentaire.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 /13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h30/13h30-19h
- Samedi : 9h-12h

[Offre de soins]

Toutes les consultations se font sur rendez-vous

- Chirurgien-Dentiste
- Orthodontiste
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
 - Cardiologie
 - Gynécologie
 - Médecine du sport /traumatologie
- Soins Infirmiers : sur prescription médicale

[Prise en charge]

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient s'acquitte uniquement de la part non remboursée par la Sécurité sociale (le ticket modérateur). Afin d'en bénéficier, l'assuré doit se munir de sa carte vitale

Dans les situations suivantes et sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée pour les actes médicaux. **(Les fais de prothèse en chirurgie dentaire et en orthodontie ne sont pas concernés)**

Situation	Justificatif à présenter
Bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation CMUC
Bénéficiaire de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation ACS
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • attestation AME
Patient pris en charge à 100% au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de moins de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
Accident du travail ou d'une maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
Patient dont la mutuelle a signé une convention avec la ville	<ul style="list-style-type: none"> • carte d'adhérent • carte de mutuelle à jour

Dans le cas où le patient n'est pas l'assuré social ou s'il ne peut produire les justificatifs, le tiers payant ne pourra pas être pratiqué et la totalité de l'examen sera à régler par le patient.

Une feuille de soins papier est alors remise pour le remboursement.

Le centre de santé dispose également de conventions avec certaines mutuelles afin de vous permettre la dispense d'avance des frais.



PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

Médecins généralistes

- **Dr Batard**
7, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 47 18 68
- **Dr Blondeau**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 47 78 95
- **Dr Chaumont**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 75 50
- **Dr Dussart**
189, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 56 07
- **Dr Faure Ariane**
106, allée Robillard
Tél. : 01 48 48 49 70
- **Dr Follezou**
33, avenue Victor-Hugo
Tél. : 01 41 55 50 10
- **Dr Scheinfeld • Dr Brelivet**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62
- **Dr Sellem Michel**
211, boulevard Pasteur
- **Dr Ton Quoc**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 49 97 35
- **Dr Dincuff**
7, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 47 68 58
- **Dr Viola**
94, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 34 88
- **Dr Wallet**
147, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 02 24 22

Médecins spécialistes

- **Diététique-Nutrition**
 - **Dr Zert-Kamoun**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Échographie**
 - **Dr Amarengo • Dr Khouy • Dr Malka**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Gynécologie**
 - **Dr Guimbarde • Dr Kamoun**
 - **Dr Reghis • Dr Mahmood**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20
- **Homéopathie**
 - **Dr Rotman**
8, allée Lazare Carnot
Tél. : 01 48 50 09 27
- **Psychiatrie**
 - **Dr Slimano**
33, avenue Victor Hugo
Tél. : 09 53 19 97 53
- **Mésothérapie**
 - **Dr Scheinfeld**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62
- **ORL**
 - **Dr Aisenberg**
252, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 80 89 57 57
- **Pédiatrie**
 - **Dr Katz**
Groupe médical, 2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 19 20

■ Rhumatologie

- **Dr Mage**
126, avenue du Président Wilson
Tél. : 01 48 48 27 91
- **Dr Bouché**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 02 04

■ Sport

- **Dr Dussart**
189, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 48 56 07

■ Chirugiens Dentistes

- **Dr Benaissa Sofian**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44
- **Centre dentaire Chanzy • Dr Chemla • Dr Elbaz • Dr Chaouat • Dr Tedgui**
35, avenue de Chanzy
Tél. : 01 48 02 02 02
- **Dr El Moheb Mohamad**
148, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 48 63 58
- **Dr Lepont-Kordyl Martine**
2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 06 60
- **Dr Lussato Barbara**
83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44
- **Dr Mailia Mezi-Kaibi**
24, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 48 75 50
- **Dr Philippe Party**
115, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 48 27 72
- **Centre dentaire Médident - Dentiste. Orthodontiste. Implantologue. Parodontologue**
44, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 85 74 55 26



• **Centre dentaire Digimed - Dentiste.**
Orthodontiste. Pédiodontiste. Stomatologie
60, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 50 06 32

Infirmières-Infirmiers

• **Baudras-Douniol Claire**

• **Jourdain Sylvia**

2, allée de Rosny

Tél. : 06 12 01 34 12

• **Desousa Johnny** • **Thouren Melanie**

23, avenue du Président Wilson

Tél. : 06 60 68 20 98

• **Leroy Marine** • **Monti Rebecca**

7, avenue Arsintide Briand

Tél. : 01 48 48 05 55

• **Cabinet Boritch** • **Griffit** • **Soulier**

Boritch : 06 79 72 70 01

Griffit : 06 77 81 67 57

Soulier : 07 85 84 80 41

62 bis, allée Pierre Brossolette

Tél. : 01 48 49 20 82

• **Cabinet Brossolette :**

• **Cisse Massi** • **Kamwa Adeline**

66, allée Pierre Brossolette

Tél. : 01 48 48 41 22

■ Ambulances

• **Ambulance Bosphore**

18, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 06 72 47 82 08

■ Kinésithérapeutes

• **Decorce Richard** • **Rembert François**

• **Roger Vincent**

178 quarter, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 48 49 67 46

• **Zinetti Catherine**

2, boulevard Roy

Tél. : 01 48 48 77 46

• **Fourage Jean-Luc**

12, avenue du Président Wilson

Tél. : 01 48 47 89 64

• **Pelage-Jaune Anne**

33, avenue Victor Hugo

Tél. : 01 48 49 31 66

• **Soussan Nathalie**

66, allée Emile Zola

Tél. : 01 48 48 53 09

■ Osthéopathie

• **Bouyat Lucie** • **Marques Séverine**

• **Ghilini Julia** • **Meyer Felix**

2, boulevard Roy

Tél. : 01 48 49 57 03

• **Djien Yoni**

23 bis, allée Robert Estienne

Tél. : 06 62 45 98 58

• **Vincent Lucien**

28, allée Pierre Brossolette

Tél. : 06 81 25 62 06

• **Zinetti Anne-Sophie**

2, boulevard Roy

Tél. : 06 60 64 04 92

■ Laboratoires d'analyses médicales

• **Labo. Anal. Médic. Biogroup**

4, place de la gare de Gargan

Tél. : 01 55 89 00 90

• **Labo. Anal. Médic. Franklin**

163, avenue Franklin

Tél. : 01 48 02 00 73

■ Orthophonistes

• **Slakmon Carole**

83, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 02 20 49

• **Volkmann Catherine**

42, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 49 25 14

■ Pharmaciens

• **Pharmacie de la Basoche**

123, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 48 48 11 87

• **Pharmacie de Chanzy**

1, avenue de Chanzy

Tél. : 01 48 48 10 64

• **Pharmacie de l'Europe**

112, avenue de Rome

Tél. : 01 48 47 42 97

• **Pharmacie du marché**

3, allée Robillard

Tél. : 01 48 48 18 49

• **Pharmacie Todisco**

54, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 48 48 12 64

• **Pharmacie Victor Hugo Selarl**

35, avenue Victor Hugo

Tél. : 01 48 48 19 06

Podologues, pédicures

Greselin Arnaud

• 126, avenue du Président Wilson

Tél. : 01 48 48 50 59

• **Roux Marie-Agnès**

83, allée Pierre et Marie Curie

Tél. : 01 48 49 76 27

Psychologues

• **Caux Catherine**

199, avenue Jean Jaurès

Tél. : 06 99 83 22 66 /

01 48 31 58 08

• **Chmura Sabrina (Neuropsychologue)**

10, passage de la Main Ferme

Tél. : 06 20 86 11 28

• **Sportouch Yaël**

Allée du Garde Chasse

Tél. : 07 66 68 07 09

Sage-femme

• **Fenaux Christine**

10, allée de Bouvines

Tél. : 06 09 31 17 84

• **Hammiche Aberhouche Saloua**

2, boulevard Roy

Tél. : 06 23 92 40 13

URGENCES APRÈS 19h30 :

le 15 ou 01 48 32 15 15

Pharmacies de garde :

Site internet : monpharmacien.fr



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS

[Associations]

■ Adida 93

Siège social : 31, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat : 86, rue de l'Avenir - 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 60 05 12 83 - **Courriel** : adida93@free.fr

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél. : 01 48 66 02 11 - **Courriel** : regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7, allée de Bragance - Tél. : 01 41 55 19 19

■ France – ADOT 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7, rue Claude Debussy - 93150 Les Blanc-Mesnil - Tél. : 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Comité local - Centre Marcel Hanra

49, avenue du Raincy – 93250 Villemomble - Tél. : 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 60 14 10

■ Le Patio

Accueil de jour autonome

pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

6, allée de Bragance - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

■ Retina France

Maladies de la vue

BP 62 - 2 chemin de Cabiroi - 31 771 Colomiers cedex

Contact local : Martine Hermanès - Tél. : 01 43 10 24 29

Courriel : communication@retina.fr - **Site** : www.retina-france.asso.fr

[Organismes publics]

■ Centre psychothérapique d'accueil et de crise

13, voie promenade - Bondy (nord)

Tél. : 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21, avenue Léon Blum - Bondy

Tél. : 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86, avenue Gallieni - Bondy - Tél. : 01 55 89 68 00

41, avenue de Verdun - Bondy (sud) - Tél. : 01 48 48 21 70

[Médecine et institutions vétérinaires]

■ Direction départementale des services vétérinaires

Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean-Rostand 5ème étage - 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 93 60

■ Clinique vétérinaire Duprat

77, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7, avenue Général-de-Gaulle - 94700 Maison-Alfort

Tél. : 01 43 96 71 00 - **Service consultations** : 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

155, avenue Jean Jaurès - 93535 Aubervilliers cedex

Tél. : 01 49 37 54 54

Identification des carnivores domestiques : <https://www.i-cad.fr/>

Pour joindre I-CAD, plusieurs moyens :

- 0810 778 778 du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
- contact@i-cad.fr en précisant en objet « urgent – animal perdu »
- via notre site internet www.i-cad.fr, espace « DETENTEUR » à l'aide de vos identifiants
- via l'application Filalapat (disponible sur tous les stores) ou le site www.filalapat.fr

■ SPA Gennevilliers

30, avenue Général de Gaulle - 92230 Gennevilliers

Tél. : 01 47 98 57 40



TRANSPORTS

Navette municipale

- **Itinéraire** : voir plan de circulation en page 40
- **Service** : du lundi au vendredi et le samedi matin.
- Ne circule pas les dimanches et les jours fériés excepté les dimanches d'élection.
- **Service gratuit**

STATIONNEMENT

Depuis 2018, l'amende pénale qui sanctionnait l'infraction au stationnement fixée nationalement à 17 €, est remplacée par une redevance d'occupation du domaine public appelée Forfait Post-Stationnement dit FPS.

Le Forfait Post-Stationnement

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif, pour limiter le non-respect et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement a été prolongée à 9 heures (au lieu de 8 heures) pour la zone verte et 3 heures 15 (au lieu de 2 heures) pour les zones orange et rouge, avec un montant pour cette nouvelle tranche fixée à 30€.

En cas de défaut de paiement du stationnement, le FPS sera donc fixé à 30€ pour les trois zones de stationnement.

En cas de paiement insuffisant, le FPS de 30€ sera diminué, conformément à la loi MAPTAM, du montant du dernier ticket de stationnement réglé au sein de la plage horaire de stationnement valable au moment du contrôle.

Modalités de paiement du stationnement

- Aux horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application. (modalités affichées sur les horodateurs de la ville).

Tarifs de stationnement

	Zone rouge <i>(Victor-Hugo/ Chanzy/Basoché)</i> <i>Stationnement autorisé 3 h 15</i>	Zone orange <i>Payant uniquement les jours de marchés (Jean-Jaurès et alentours)</i> <i>Stationnement autorisé 3h15</i>	Zone verte <i>Stationnement autorisé 9 h</i>
30 min	0,60€		1 heure : 1,30€
1 heure	1,20€		2 heures : 2,30€
2 heures	2,40€		3 heures : 3,30€
3 heures	3,60€		4 heures : 4,30€
3h à 3h30	30€		5 heures : 5,30€
			6 heures : 6,30€
			7 heures : 7,30€
			8 heures : 8,30€
			De 8h à 9h : 30€

[Parking Souterrain Régional]

Place Oissey-Forfry

Renseignements : accueil du parking

Tél. : 01 48 02 86 65

La ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

Tarif de référence 1 h : 1,20€

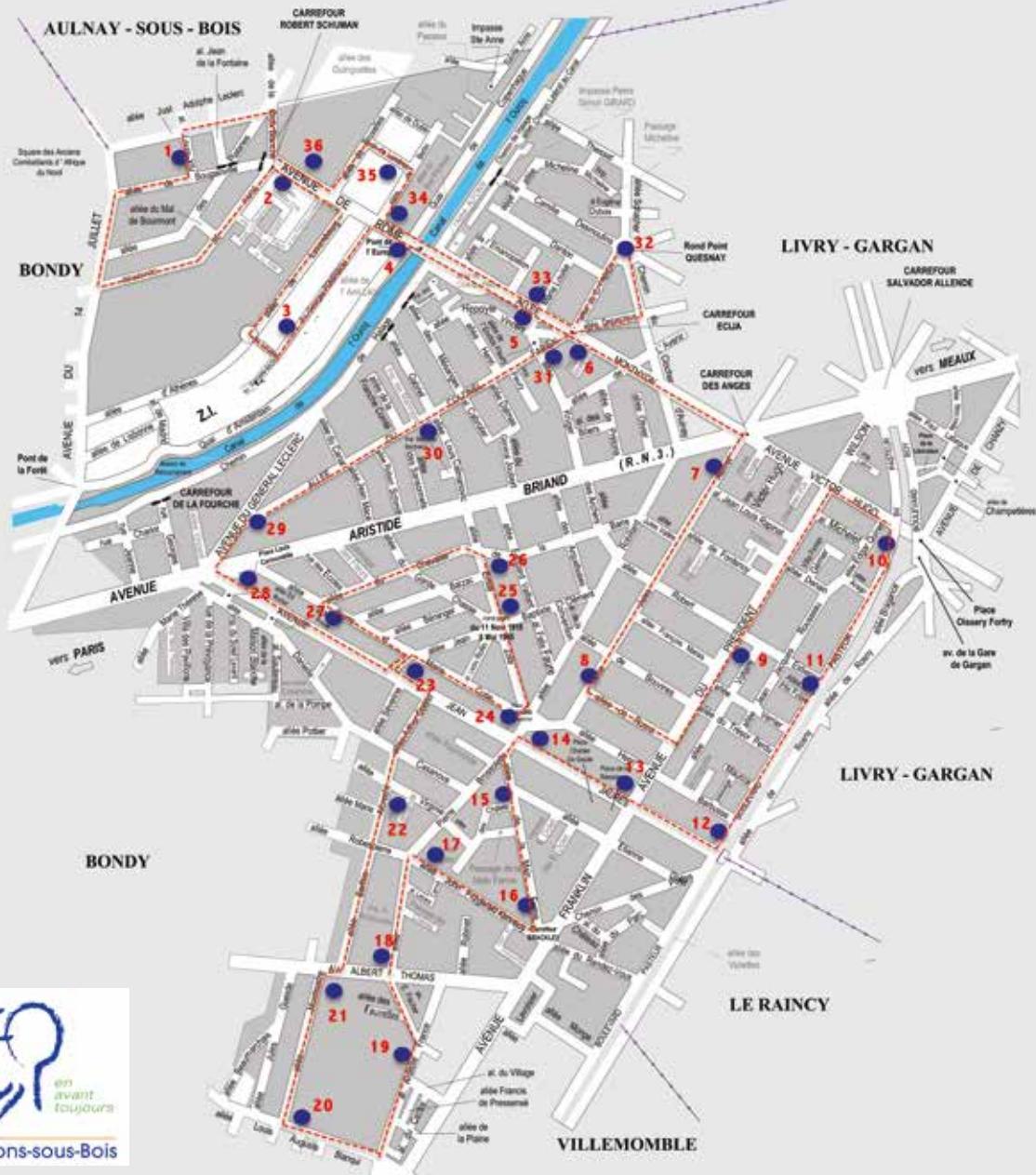
Palier de 15 minutes : 0,30€

Au delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40€.

Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent individuel auto	50,60€	556,60€
Permanent individuel moto	30,80€	338,80€
Permanents entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,00€	363,00€
Usagers SNCF auto	30,80€	338,80€
Usagers SNCF moto	19,80€	217,80€
Badge (frais de création)		33,00€
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)		33,00€

PLAN DE LA NAVETTE MUNICIPALE





NAVETTE MUNICIPALE											
N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI						SAMEDI			
1	Ancien Cimetière	08h30	09h40	10h45	13h45	14h55	16h05	08h20	09h20	10h20	11h20
2	Robert Schuman	08h33	09h43	10h48	13h48	14h58	16h08	08h23	09h23	10h23	11h23
3	Georges Pompidou Centre Commercial	08h35	09h45	10h50	13h50	15h00	16h10	08h25	09h25	10h25	11h25
4	Jules Verne	08h37	09h47	10h52	13h52	15h02	16h12	08h27	09h27	10h27	11h27
5	Jean Monnet	08h38	09h48	10h53	13h53	15h03	16h13	08h28	09h28	10h28	11h28
6	Monthyon	08h39	09h49	10h54	13h54	15h04	16h14	08h29	09h29	10h29	11h29
7	Victor Hugo	08h41	09h51	10h56	13h56	15h06	16h16	08h31	09h31	10h31	11h31
8	Rocroi	08h43	09h53	10h58	13h58	15h08	16h18	08h33	09h33	10h33	11h33
9	Robert Estienne	08h45	09h55	11h00	14h00	15h10	16h20	08h35	09h35	10h35	11h35
10	Gare Gargan / Pavillons-sous-Bois	08h48	09h58	11h03	14h03	15h13	16h23	08h38	09h38	10h38	11h38
11	Haute Futaie	08h49	09h59	11h04	14h04	15h14	16h24	08h39	09h39	10h39	11h39
12	Halte Du Raincy	08h50	10h00	11h05	14h05	15h15	16h25	08h40	09h40	10h40	11h40
13	Mairie des Pavillons-sous-Bois	08h52	10h02	11h07	14h07	15h17	16h27	08h42	09h42	10h42	11h42
14	Pierre Brossolette – La Basoche	08h53	10h03	11h08	14h08	15h18	16h28	08h43	09h43	10h43	11h43
15	Les Chalets	08h54	10h04	11h09	14h09	15h19	16h29	08h44	09h44	10h44	11h44
16	Brackley	08h55	10h05	11h10	14h10	15h20	16h30	08h45	09h45	10h45	11h45
17	Kennedy	08h56	10h06	11h11	14h11	15h21	16h31	08h46	09h46	10h46	11h46
18	Albert Thomas / Brossolette	08h57	10h07	11h12	14h12	15h22	16h32	08h47	09h47	10h47	11h47
19	Stade Léo Lagrange	08h58	10h08	11h13	14h13	15h23	16h33	08h48	09h48	10h48	11h48
20	Église Saint Augustin	09h00	10h10	11h15	14h15	15h25	16h35	08h50	09h50	10h50	11h50
21	Montmartre	09h01	10h11	11h16	14h16	15h26	16h36	08h51	09h51	10h51	11h51
22	Virginie	09h02	10h12	11h17	14h17	15h27	16h37	08h52	09h52	10h52	11h52
23	Jean Baptiste Clément	09h03	10h13	11h18	14h18	15h28	16h38	08h53	09h53	10h53	11h53
24	Basoche / Pierre et Marie-Curie	09h04	10h14	11h19	14h19	15h29	16h39	08h54	09h54	10h54	11h54
25	Club Yvonne De Gaulle	09h05	10h15	11h20	14h20	15h30	16h40	08h55	09h55	10h55	11h55
26	ARPAD	09h06	10h16	11h21	14h21	15h31	16h41	08h56	09h56	10h56	11h56
27	Pierre et Marie-Curie / Balzac	09h07	10h17	11h22	14h22	15h32	16h42	08h57	09h57	10h57	11h57
28	Pavillons de Garde	09h09	10h19	11h24	14h24	15h34	16h44	08h59	09h59	10h59	11h59
29	Général Leclerc / Berceaux de l'Ourcq	09h10	10h20	11h25	14h25	15h35	16h45	09h00	10h00	11h00	12h00
30	Louis Calmanovic	09h12	10h22	11h27	14h27	15h37	16h47	09h02	10h02	11h02	12h02
31	Colonel Fabien	09h13	10h23	11h28	14h28	15h38	16h48	09h03	10h03	11h03	12h03
32	Rond Point Quesnay	09h15	10h25	11h30	14h30	15h40	16h50	09h05	10h05	11h05	12h05
33	Marie-Louise	09h17	10h27	11h32	14h32	15h42	16h52	09h07	10h07	11h07	12h07
34	Claude Érnac / Maire Annexe	09h18	10h28	11h33	14h33	15h43	16h53	09h08	10h08	11h08	12h08
35	Allée De Berlin / Salle de Sports	09h19	10h29	11h34	14h34	15h44	16h54	09h09	10h09	11h09	12h09
36	Nouveau Cimetière	09h20	10h30	11h35	14h35	15h45	16h55	09h10	10h10	11h10	12h10
Fin	Georges Pompidou Centre Commercial			11h39			16h59				12h14

A noter : Terminus à l'arrêt Georges Pompidou pour les derniers circuits, du matin et du soir.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la circulation.



SERVICES TECHNIQUES

Hôtel de ville

Bureau n° 11

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

SERVICE VOIRIE

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal.

Demande de permission de voirie nécessaire pour toute occupation du domaine public : pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier etc.

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n° 11). Demande en ligne sur le site internet de la ville.

■ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires, révocables et délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

PROPRÉTÉ

[Lutte anti-graffiti]

La ville a en charge le nettoyage des graffiti sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffiti doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffiti doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10 m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Formulaire de demande à remplir auprès du service Environnement-Propreté urbaine.

Disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

[Dépôts sauvages et déjections canines]

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les détritiques qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté au 01 48 02 75 93 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien afin de les encourager à ramasser les déjections. Retrait des sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.



URBANISME-HABITAT

**Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville
allée Etienne Dolet (face n° 38)
Tél. : 01 48 02 75 39 ou 01 48 02 75 87
ou service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr**

**Accueil du public : de 9h à 12h30 (12h pendant les congés scolaires) et de 13h30 à 18h ;
Fermé au public le mardi et le jeudi, maintien de l'accueil téléphonique.**

Nouveau : à partir du 1er janvier 2022, lancement des procédures dématérialisées - GNAU

La ville lancera, le 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation du traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme, pour les particuliers et les professionnels, conformément à la réglementation. Cette nouvelle mesure a nécessité un travail de grande ampleur et des adaptations pour permettre à chacun de se connecter sur une plateforme dédiée qui sera accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville. Désormais, toutes les demandes devront être déposées sur cette plateforme. Les dossiers papiers ne seront plus acceptés.
www.les-pavillons-sous-bois.fr

[Urbanisme réglementaire]

■ **Droit des sols**

- Instruction des certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux des locaux commerciaux, ERP.
- Gestion des infractions au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur..

■ **Affaires foncières**

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître...).
- Droit de préemption urbain et commercial. DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

[Urbanisme opérationnel]

- Études sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de RN3, le projet de rénovation urbaine du quartier nord en bordure du canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.
- Partenariat avec l'EPT Grand Paris Grand Est et la Métropole. (PLUI-PLHI-SCOTI-PMHH).

■ **Habitat**

Droit pour la lutte contre l'Habitat indigne (permis de diviser, de louer et mise en location)

- Visites.
- Instruction des dossiers.
- Gestion des infractions (saisine du Préfet pour l'application des pénalités financières).

■ **Habitat insalubre**

- Procédure préalable de médiation.
- Visite.
- Rapport.
- Saisine de l'Agence Régionale de la Santé.

■ **Péril imminent et non imminent**

- Saisine du juge pour la nomination d'un expert.
- Visite, arrêté municipal et suivi de la levée de péril.

■ **Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité**

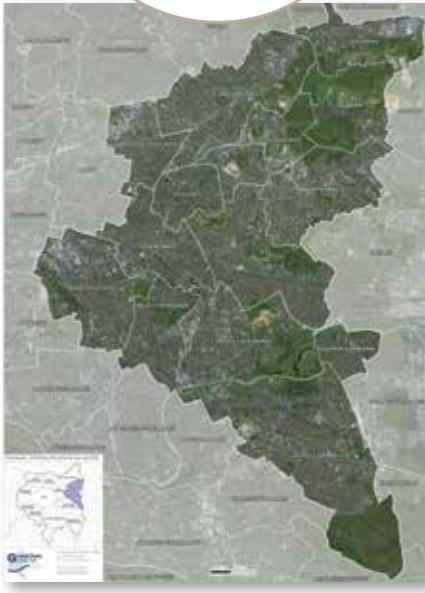
- Commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces (hors catégorie 5), locaux à sommeil, lycées, collèges.

■ **Recensement de la population (INSEE)**

- Organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année sur la commune.

■ **Permanences**

- **ADIL, Agence Départementale d'Information sur le logement**, le 1^{er} vendredi du mois au CCAS de 9 h à 12 h.
- **Rénovation de l'habitat** : le 2^e jeudi de chaque mois à l'Hôtel de ville.



LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS GRAND EST

La ville des Pavillons-sous-Bois fait partie avec 13 autres communes du Territoire de Grand Paris Grand Est. Il gère entre autres, la collecte des déchets, les déchèteries, l'assainissement ou encore l'urbanisme et le développement économique.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Territoires faisant partie de la Métropole du Grand Paris. Cette intercommunalité regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

Nombre d'habitants : 401 000

GOUVERNANCE

Notre Territoire est administré par le Conseil de Territoire :

Il se compose de 80 conseillers territoriaux et est présidé par Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil.

- Les maires en sont les vice-présidents.
- Les membres du Conseil de territoire sont automatiquement membres du Conseil de la métropole.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée par Katia Coppi, Vice-Présidente et quatre élus du Conseil municipal : Philippe Dallier, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carboneille.

COMPÉTENCES

Grand Paris Grand Est agit au quotidien et met en œuvre des services de proximité. Ces compétences ont été transférées des villes en partie en 2016 et 2018, et plus récemment, en 2019, avec les moyens financiers associés, sans nouvel impôt et dans l'objectif de faire des économies de dépenses publiques.

Agir pour le quotidien, voilà l'objectif ! Par la collecte et la gestion de vos déchets, avec sept déchèteries, par les travaux d'assainissement, par des équipements de proximité à Clichy-sous-Bois et Montfermeil (une Maison de Justice et du droit, une Maison des services publics, une Maison de l'Habitat et une Direction de l'emploi, de la formation

et de l'insertion et un équipement dédié à l'entrepreneuriat, Le Plateau) et à Noisy-le-Grand (Maison du droit), Grand Paris Grand Est travaille pour vous.

La politique de la ville, l'urbanisme, l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial, le développement économique, l'habitat, l'aménagement, les transports ou les projets de renouvellement urbain font aussi partie de ses compétences.

Plus de 200 agents travaillent à la mise en œuvre de ces politiques publiques, en lien étroit avec les communes et dans le respect de leurs spécificités et de leurs intérêts



ASSAINISSEMENT

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement

01 41 70 30 06 assainissement@grandparisgrandest.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi 8h30 – 12h30 / 14h – 17h

Domaine d'intervention : intrusion d'eau, refoulements d'eaux des égouts, odeurs d'égout persistantes, réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, présence de rats, raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Demandes de renseignements concernant le contrôle de conformité de

votre réseau d'assainissement avant la vente de votre bien. Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse septique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

Formulaire en ligne sur www.grandparisgrandest.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est est désormais en charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est

IMPORTANT : Un nouveau marché pour la collecte des déchets sera en place début mars. A cette occasion, une communication spécifique sera assurée par Grand Paris Grand Est. Le calendrier de la collecte ne sera donc pas distribué en décembre mais fin février. Les informations qui suivent sont susceptibles d'évoluer à partir du 1^{er} mars 2022, c'est pourquoi la carte avec les secteurs ne figure pas sur ce guide, mais elle est accessible sur le site internet : www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

[Collectes en porte à porte]

Les bacs doivent être déposés la veille de la collecte **à partir de 19h** et rentrés aussitôt après le ramassage sous peine d'une amende (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous devez en faire la commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est, via le formulaire en ligne accessible sur www.grandparisgrandest.fr
Ou par téléphone 0800 50 49 36.

■ Emballages/Papiers (bac au couvercle jaune depuis 2019)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi**

Tous les emballages (carton, plastique, métal) et tous les papiers peuvent être déposés dans ce bac au couvercle jaune. En vrac, il est inutile de laver mais il suffit de bien les vider. Bouteilles, flacons, pots, barquettes (en vrac et sans les imbriquer), blisters et films ou sacs en plastiques sont recyclables.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Déchets ménagers non recyclables.

Ramassages selon secteur :

lundi/vendredi ou mardi/samedi

■ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n°2009/85. Le dépôt d'objets

encombrants est limité à 1 m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons.

Le service Propreté n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Encombrants : déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples : meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.



Sont exclus : produits de bâtiments publics, gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc. Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèterie du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

■ Déchets végétaux

Ramassage de mi-mars à mi-décembre. Les sacs sont fournis et disponibles dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est. Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux : coupes, tontes et élagage. Les petits branchages doivent être fagotés et disposés à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5 cm de diamètre.

Les branchages doivent être réunis en fagots d'1m50 de long et de 6 cm de diamètre maximum (Ficelés avec un lien naturel). Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

[Collectes en apports volontaires]

■ Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la ville, ils n'acceptent que les emballages en verre (bouteilles et pots).

■ Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur

différents points de la ville. Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

■ Récipients à toner

A la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac.

Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie.

[Déchèterie intercommunale aux Pavillons-sous-Bois]

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

- **lundi de 14h à 17h**
- **mardi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **jeudi fermée**
- **samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **dimanche de 9h à 13h**

En tant que Pavillonnais, vous avez accès au réseau du Territoire composé de 6 déchèteries, auxquelles s'est ajoutée récemment la déchèterie de Neuilly-sur-Marne.

■ Peuvent être déposés en déchèterie :

- Les déchets dangereux : peintures, solvants, flacons de produits dangereux, batteries, huiles de vidange, piles, etc.
- Les huiles alimentaires
- Les cartons

- Les lampes basse consommation
- Les gravats
- Les plaques de fibrociment (uniquement à la déchèterie de Noisy-le-Grand et Neuilly sur Marne)
- La ferraille
- Les vitres et miroirs
- Tous les déchets verts
- Les encombrants
- Les bouteilles de gaz, les extincteurs
- L'électroménager, etc.

■ Comment obtenir une autorisation d'accès

Pour obtenir une autorisation, 2 solutions

- En ligne sur www.grandparisgrandest.fr
- Par courrier à : Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est Direction Prévention et Gestion des déchets.

Pièces justificatives à fournir

- une carte d'identité ou un passeport,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- la carte grise du véhicule.

À noter :

- Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
- Dépôt limité à 1 m³/jour et 4 m³/semaine.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme (<1.90 m de hauteur) sont autorisés. Utilitaires interdits (sauf demande de dérogation préalable auprès de la direction Prévention et Gestion des déchets du Territoire Grand Paris Grand Est).

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36

DÉSORMAIS
CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT



**QUE MET-ON DANS LE BAC
À COUVERCLE JAUNE ?**

**BIEN
VIDER**
inutile
de laver



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**



**EMBALLAGES
EN MÉTAL, BOÎTES
DE CONSERVES**



**DÉPOSER
EN VRAC**
pas dans
un sac

**NE PAS
IMBRIQUER**
les
emballages



À NE PAS DÉPOSER
**MÊME S'ILS SONT EN
PLASTIQUE, LES OBJETS NE
SONT PAS DES EMBALLAGES**

Faites-en don à des associations
ou déposez-les avec les
ordures ménagères



NOUVEAU



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUES**

Barquettes, pots, films alimentaires,
boîtes en plastique, sacs et
sachets en plastique

**QUE MET-ON DANS
LE BAC À VERRE ?**



**POTS ET BOCAUX
EN VERRE SANS
COUVERCLE**



**BOUTEILLES EN VERRE
SANS BOUCHON**

LES EMBALLAGES
**EN VERRE
RECYCLABLES**



À NE PAS DÉPOSER



Déposer dans le bac à ordures
ménagères



Déposer en déchèterie
ou en magasin



Déposer dans le bac
à emballages



ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERCANTS MAIRIE-BASOCHÉ

Présidente : Sonia Sabino

Hôtel de ville

Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 50 79 87 80

Courriel : brocantelabasoché93320@gmail.com

Activités : promotion du commerce local

Cotisation annuelle : 100€

ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

ZI de la Poudrette

34, allée du Luxembourg - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Max Eggenscheviler

Tél. : 01 55 89 15 15

Fax : 01 55 89 15 19

Courriel : m.eggenscheviler@orange.fr

Activités : permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

ADVC93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Présidente : Maria Jeanney

73, allée Danton - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : advc93@orange.fr

Site : favec.org

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16h à 17h-
bureau du GEPC

Activités : informations, aide aux veuves et veufs pour les démarches administratives liées au veuvage et pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel.

Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics.

Ecoute et réconfort après la douloureuse épreuve du veuvage.
Conseils de prévention au veuvage.

Cotisation annuelle : 28 €

AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Président : Patrick Wulliack

4, allée des Fougères - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@aipei.fr

patrick.wulliack@aipei.fr

Site : www.aipei.fr

Activités : création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

ACVH ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE VICTOR-HUGO

26, avenue Victor Hugo - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS ET DÉCORÉS DU TRAVAIL DE LA SEINE -SAINT-DENIS

Président : Denis Bataille

BP 5 - 93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 00 62

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14h30 à 17h,
sauf pendant les vacances scolaires.

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de
demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les
personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

Participation à deux cérémonies de remise des médailles d'honneur
du travail par an à l'Hôtel de ville.

APF FRANCE HANDICAP-93

Président : Alain Rochon

Directeur : Patrick Lafon

Délégation départementale

17, rue des Berges - 93500 Pantin



Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site : www.apf-francehandicap.org

Activités : APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire.

L'association agit dans différents domaines :

- La représentation, la défense et le soutien à titre collectif et individuel des personnes en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations ;
- L'action de groupe contre toutes les formes de discriminations dont sont victimes les personnes en situations de handicap devant toute juridiction ;
- La pleine et effective participation à la société des personnes en situation de handicap sur la base de l'égalité avec les autres ;
- L'amélioration de la réponse aux besoins, de la situation sociale et matérielle, de l'état de santé, à tous les âges de la vie, des personnes en situation de handicap ainsi que de leur famille et leurs proches aidants.
- Ainsi que des propositions d'activités de loisirs.

Permanences :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Cotisation annuelle : 25 €

APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE

Président : Patrick Hervier

23, allée Etienne Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Ouverture : lundi et samedi de 14h à 19h, mardi au vendredi de

14h à 20h (sauf lors des vacances scolaires fermeture à 19h), et le mercredi de 10h à 12h30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité. Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, expositions, dîners/ débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP.

Activités enfants : anglais par le jeu, dessin-peinture, éveil corporel, éveil musical, hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, danses orientales, langue des signes.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multi sports...), hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret.

Activités adultes : danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, danses latines, danse country, musique (studio de répétition), jeux de rôle, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, capoeira, couture, French country & danses celtiques, cardio-oriental, gym douce.

ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Patrice Genser

Directrice : Amel Sahl

Maison des Services Public Claude Erignac

1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 51 08 99 14

Courriel : amelasp93@gmail.com

Adresses des locaux : 57, avenue Aristide Briand

110 -112, avenue Aristide Briand - 45-47, avenue Georgette Bach

But : soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés aux Pavillons-sous-Bois, pour les aider à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. L'accompagnement scolaire s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. Les séances d'aide aux devoirs ont lieu dans les locaux de l'association.

Activités annexes : informatique, Internet, sorties éducatives

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17h et 19h, hormis le dimanche et les vacances scolaires.

Cotisation annuelle : 5 €



ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Maison des Anciens Combattants

69, allée Pierre Brossolette - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 31 68

• FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

Maison des Anciens Combattants

Tél. : 01 48 48 85 66

• Le Souvenir Français

Comité des Pavillons-sous-Bois

Maison des Anciens Combattants

Président : Jackie Simonin

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Participation aux commémorations et organisation chaque année, d'un voyage avec les classes de CM2 de la ville sur des lieux de mémoire.

• UFAAC

Union Française des Associations d'Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero - Porte Drapeau

Maison des anciens combattants

Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

• FNDIRP

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

Président : Guy Morvan

12, avenue Jean Zay

93190 Livry-Gargan

Tél. : 06 03 28 81 14

Courriel : papyguitou@dbmail.com

ATOUT CHŒUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Club chorale

Présidente et Cheffe de chœur : Béatrice Gratton

Adresse postale : 13, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 78 99 17 91

Activités : chorale d'amateurs au sens étymologique du terme, chorale de gens qui aiment chanter, partager, découvrir, tisser des liens, au fil des répétitions les mardis après-midi, salle Jean Moulin. Dans la détente et la bonne humeur, chacun vient travailler avec le collectif, son souffle, sa respiration, sa voix, son écoute, sa mémoire... et se réjouit de chanter tous ensemble!

Que chante cette chorale? De tout! Du classique à la chanson française, avec des arrangements polyphoniques adaptés.

Le but est de partager avec un public le fruit de ce travail dans une salle de concert, comme l'auditorium du Conservatoire Berlioz qui nous a accueillis déjà à deux reprises.

Atout Chœur se réjouit également de chanter à quelques fêtes et cérémonies de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Cotisation annuelle : 20 euros (avec partitions ou paroles des chants)

AYITI TIMOUN ANVIVIV

Présidente : Emmeline Do

Courriel : asso.anviviv93@gmail.com

Objet : parrainage des orphelins d'Haïti

Son but est de promouvoir la solidarité envers Haïti sous diverses formes; en développant des activités de parrainage, d'animation à caractère culturel et social. L'association organise des rencontres festives et gastronomiques, en direction des enfants orphelins d'Haïti. Nous vous invitons à prendre contact par courriel.

Pour faire part de vos souhaits, envies, idées mêmes les plus farfelues à réaliser à plus ou moins long terme. Vous pouvez également nous rejoindre via Facebook.

<https://www.facebook.com/Association-Ayiti-Timoun-Anviviv-143482032952861/>

ainsi que sur Helloassoc.com pour recueillir les dons.



BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCEENS 93

Président : Axel Berger

Courriel : bad.bcp93@gmail.com

Site : www.bcpr93.fr

Lieu des cours :

Salle de Sports Lino Ventura, 3, allée de Berlin
et gymnase Léo Lagrange. Le Raincy : gymnase omnisports.

Contacts : **Tél.** : 06 61 20 54 14

Activités : Pratique du badminton en découverte, loisir et compétitions.
De 7 à 77 ans.

Cotisation : 150€

BIBLIOTHÈQUE SONORE

L'association des Donneurs De Voix permet aux personnes en incapacité de lire d'avoir accès à la lecture : chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez à la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois.

Vous les enregistrez sur une clé USB que vous remettez ou envoyez aux bénévoles qui les transfèrent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio lecteurs comme dans toute bibliothèque.

Contact : Jean-Marie Ettendorff

Tél. : 01 48 69 69 68

1, rue René Contensin BP37– 93600 Aulnay-sous-Bois

Site Internet : www.bsaulnay.fr

Courriel : bsaulnayadv@gmail.com

CASA DE TRAS-OS-MONTES

Président : Manuel Mina-Fernando

Adresse postale : Chez M. et Mme Pereira

9, allée de la Pompe - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 07 81 08 40 20 / 06 62 01 16 38 / 06 58 07 80 75

Courriel : lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore. Repas dansant 1 fois par mois. 1 groupe de danse folklorique : 45 personnes. 1 groupe de tambour : 25 personnes. Festival Folklorique.

Cotisation annuelle : 20€ par couple.

CPCP- CERCLE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS

Président : Michel Paulin

Hôtel de ville, place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Espace des Arts, 2^{ème} étage place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 37 44 ou 06 87 72 51 46 ou 01 48 48 25 91

Contacts : Michel Paulin, Gérard Momulo, Dominique Pambrun

Courriel : nisette93@aol.com

Activités : initiations philatéliques et/ou cartophile, échanges de pièces de collection entre adhérents, informations, possibilités d'acquérir à des prix intéressants tous objets philatéliques et cartophiles et consulter une bibliothèque spécialisée. Participation à des salons ou à des expositions, conférences, débats.

Réunions : un samedi sur deux, suivant le calendrier établi (prière de se renseigner sur place ou par téléphone), de 14h30 à 17h.

Cotisation annuelle : adultes : 23€ ; moins de 18 ans : 4€ ; couples : 30 €

CLUB EVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE

Président : Pascal Pizeine

Adresse siège : Club Evasion

BP 80 - 93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site Internet : club-evasion93.blogspot.fr

Activités : randonnées

CLUB YVONNE DE GAULLE

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

39, allée Jean-Baptiste Clément - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonedegaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans.

La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.



Belote – Tarot – Yoga – Relaxation – Sophrologie – Tai-Chi – Chi Gong – Internet – Peinture Dessin – Esthétique – Billard – Initiation Danse – Tennis de table – Travaux Manuels – Vélo & VTT – Ciné Club – Anglais – Bowling – Loto – Billard – Sorties – Voyage – Soirées à thème – Pétanque – Atelier d'écriture – Bal – Contes & Légendes.

Permanences : du lundi au vendredi : hiver de 13h30 à 17h30 – été de 14h à 18h

Cotisation annuelle : 25€ / an Pavillonnais - 28 € / an non Pavillonnais

CCFD TERRE SOLIDAIRE DÉLÉGATION DE SEINE-SAINT-DENIS

Maison Diocésaine Guy Derobaix

6, avenue Pasteur-93140 Bondy

Courriel : ccf93@ccfd-terresolidaire.org

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE - Unité locale de l'Ourcq

Président : Franck Gazzoli

Directeur local de l'urgence et du secourisme : Hélène Wehrey

249, rue de Meaux -93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois : 5, allée Henri Barbusse

Tél. : 01 48 50 27 63

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^e lundis du mois, 3^e mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge

Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes.

Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

DLDP - DEFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Jacques Dewaele

134, avenue Jean-Jaurès-93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privée aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Président : Martine Brame

Tél. : 06 15 55 32 97

Courriel : martine.brame@sfr.fr

Affiliation : Fédération Française d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire

But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé, et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure

Cours le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2^e étage.

ESPACE DES ARTS

Présidente : Catherine Leconte

Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès-93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacesdesarts@wanadoo.fr

billetterie en ligne : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>



Facebook [espacedesarts93](#), GalerieJBC/Instagram [espacedesarts93](#), [galerie_jbc](#)

Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Exposition

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

Cotisation : 12€ carte adhérent

ESPOIR POUR LE CANCER

Présidente : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

121, avenue de la Résistance-93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paignon@orange.fr ou espoirpourlecancer@orange.fr

Site : www.espoirpourlecancer.org

Activités : l'association a pour mission d'apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux du Raincy-Montfermeil et Jean Verdier. Cela se matérialise par l'acquisition d'appareils médicaux qui sont remis, personnellement, aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

Cotisation annuelle : 30€ pour une personne seule et 40€ pour un couple.

FEMMES FORTES

Présidente : Linda Hamachi

Adresse postale : 2, allée Olivier - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 13 26 95 42

Courriel : femmefrte@gmail.com

Site : <https://www.facebook.com/assofemmesfrte/>

Activités : accompagnement et soutien aux femmes touchées par la maladie et/ou en situation de handicap via des animations (repas, sortie, conférence, atelier), voir programmation.

Cotisation annuelle : montant libre

FRANCE-ADOT 93-DONS D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS

Responsable du département de la Seine-Saint-Denis :
Christine Ledroit

1, avenue du Général Dodds-75012 Paris

Tél. : 01 40 04 90 89

Courriel : adot-78-92-93-94@orange.fr

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

HORIZON CANCER

Présidente : Josianne Garcia

36ter, rue du Général de Gaulle - 93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Site : www.horizon-cancer.org

Permanence : 2^e mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

Activités : appels téléphoniques, aides financières (loyer, edf...), visites hebdomadaires des bénévoles dans les centres hospitaliers, groupes de paroles avec un psychologue, ateliers créatif, sophrologie, Qi Gong...

Cotisation : 10 €/ an pour toutes les activités proposées.

HOTEL SOCIAL 93 – SAMU SOCIAL

ABRI Groupe

Le groupe ABRI est né en 2011 de la réunion de deux associations « loi 1901 » œuvrant sur le département de la Seine-Saint-Denis dans le secteur sanitaire et social.

Référent Communication : Didier Rengade (rengade.didier@abri-groupe.org)

33, boulevard Robert Schuman - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 81 85 22

Abri regroupe 2 associations d'hébergements dont :

• Hôtel Social 93 :

l'association compte aujourd'hui 21 structures d'hébergement (Centre de stabilisation, CHRS, résidence sociale, etc.) ou services dédiés aux personnes vivant dans la rue et dans des squats (Samu social 93, Boutique solidarité). Ce service agit au moyen d'équipes



mobiles qui assurent en soirée, 7 jours sur 7, une aide sur le terrain « les Maraudes ». Le service opère exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

• La Main Tendue :

L'association, fondée en 1945, a pour vocation essentielle d'apporter à des personnes en difficulté, une prise en charge et un accompagnement professionnel au travers de ses 11 structures d'hébergement.

Le groupe Abri participe annuellement au plan hiver et gère également des services dont deux sont implantés aux Pavillons-sous-Bois : La chaumière Diffus (gestion d'appartements) et le PAVL – Pôle d'Accompagnement Vers le Logement (suivis de dossiers).

Contact : secrétariat, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 43 81 85 22 (pas d'accueil physique).

LA HALLE DES CRÉATEURS

Présidente : Agnès Bodin

Adresse postale : 85, allée Pierre Brossolette

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 84 80 40 42

Courriel : agnes@creationsgate.com

Site : <https://creationsgate.com>

Activités : cette association à but non lucratif regroupe des professionnels créateurs, artisans et artistes. Elle organise ainsi des marchés et des expo-ventes ouverts au public de manière régulière dans la Halle du marché des Coquetiers.

Permanences : l'association peut être contactée à tout moment par téléphone ou par mail.

Cotisation : la participation à un marché organisé par la Halle des créateurs s'élève à 10€. Elle permet de couvrir les frais d'organisation.

LE CERCLE DES LECTEURS

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés :

livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages.

Lectures d'ouvrages contemporains- littérature, histoire, philosophie. Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Organisation de la semaine de la Francophonie, chaque année au mois de mars, avec la collaboration du Photo club pavillonnais. Exposition dans la galerie J.B.Claudot, soirée festive.

Si vous aimez lire et exprimer vos choix, vos goûts, vos impressions, rejoignez le Cercle. Vous serez les bienvenus.

Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

LES QUILLEURS D'ELITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Fabien Mignot

Siège : 45, allée de Bouvines - Les Pavillons-sous-Bois

Activité : jeux de Mölkkky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur. A partir de 5 ans. Aucune condition physique n'est requise.

Lieux d'entraînement : stade Léo Lagrange

Cotisation annuelle : 20€ (adulte), 15€ (enfants de 5 à 18 ans)

Contact : Fabien Mignot : 06 30 28 44 63

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Elite Mölkkky Club des Pavillons-sous-Bois

LES RESTOS DU CŒUR

Antenne des Pavillons-sous-Bois

87, allée de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30 en campagne d'hiver.

Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un « coin café » est à disposition, cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.



L'ILE DE LA TORTUE

Présidente : Anne Martineau

22, allée des Mésanges - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.latortue@gmail.com

Site : liledelatortue.fr

Page Facebook : facebook.fr/liledelatortue93/

Atelier d'écriture à l'APJC tous les mardis de 20h30 à 22h30.

Atelier de théâtre (projet participatif en lien avec l'atelier d'écriture) à l'APJC les lundis de 21h à 23h.

Adhésion : 15€ par an

Tarifs de l'atelier d'écriture : 80€ / an.

Cotisation à l'atelier de théâtre : 80€ / trimestre.

LIONSTEAM TAEKWONDO

Président : Jean-Michel Tavares

Tél. : 06 72 23 44 26

Adresse postale : 9, avenue Georges Pompidou – Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : lionsteamtaekwondo@gmail.com

lionsteamtaekwondo@gmail.com>

Site : https://www.instagram.com/lionsteam_tkd/ http://www.instagram.com/lionsteam_tkd/

Activité : Taekwondo : art martial Coréen et sport de combat olympique

Lieu d'entraînement : Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès – Les Pavillons-sous-Bois

Horaires

Enfants : mercredi de 14h à 15h et le samedi de 14h à 15h

Adultes : mardi/vendredi/samedi

Cotisations

Enfants 2015/2010 : 240€

Ados / Adultes 2009 et avant : 260€

Ceinture noire : 200€

Modalités d'inscription : Inscription en ligne

Photo d'identité. Certificat médical

PAVILLONS EN ACTIONS

Présidente : Christelle Guino

Adresse postale :

15, allée Jules Auffret – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Christelle Guino, Présidente : 06 87 31 12 47

Valérie Riccio, Trésorière : 06 13 80 32 94

Nathalie Gault, Secrétaire : 06 08 07 90 03

Courriel : pavillonsenactions@gmail.com

Page Facebook : « Actions citoyennes aux Pavillons sous Bois »

Groupe Facebook associé : « Pavillons en Actions »

Activités : Protéger, promouvoir et valoriser l'écologie, l'urbanisme et l'architecture sur le territoire communal des Pavillons-sous-Bois. Ces actions se traduisent par des actions de terrain visant à la sensibilisation ou la mise en place de projets selon les trois thématiques.

Permanences : association sans local – accessibilité numérique et téléphonique aux horaires en journée habituels.

Cotisation annuelle : 15 €

Droit d'entrée unique à la première cotisation : 10€

PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : défense de l'environnement - aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement.

PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

Président : Thierry Derome

Adresse postale :

171, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com et/ou contact@photo-club-pavillonnais.fr

Site Internet : www.photo-club-pavillonnais.com



Activités :

Séances : Présentation d'auteurs et d'invités – Labo N&B argentique – Retouche et développement numérique – Studio – Sorties photo – Ateliers techniques – Concours régionaux et nationaux FPF, et internationaux – Analyse d'images - Expositions...

Consulter le programme mensuel des activités sur le site : www.photo-club-pavillonnais.fr/programme/

Expositions : Semaines de la Photo, exposition thématique annuelle du PCP et des clubs photo voisins (UR17 de la FPF), Concours régional du Prix d'Auteur, Invités d'honneur en salle Mozart et galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts et Gala de l'Image (salle de cinéma Philippe Noiret).

Exposition Grand Format du PCP Galerie Jean-Baptiste Claudot.
Participation au Pavillons Jazz Festival.

Permanences : Tous les vendredis soir, à partir de 20h30

Cotisation annuelle : Plein tarif 108€ comprenant l'adhésion à la Fédération Photographique de France

RETINA FRANCE- POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

N° azur : 0 810 30 20 50

But : information, accueil, aide, soutien et conseil aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

SECOURS CATHOLIQUE

89, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pierre-Michel Landry

Courriel : pierremichel.landry@secours-catholique.org

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie. Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël avec des cadeaux pour les enfants de familles démunies.

SEP- STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Présidente : Agnès Rol

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 48 12 43

Accueil secrétariat : Sophie Duca : Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

SEP ATHLÉTISME

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contacts : Agnès Rol Tél. : 06 68 16 08 67
(à partir de 19h ou par SMS)

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

Cotisation annuelle :

130€ par an selon la catégorie.

160€ par an pour la catégorie Baby.

SEP GYMNASTIQUE

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts :

Jean-Pierre : 06 88 68 24 41 à partir de 20h

Sophie Duca : 01 48 47 86 60 (lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin)

Activités : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1^{er} étage
Cours assurés par 3 diplômés

Cotisation annuelle : 125 € pour l'année, 135€ pour une inscription après le 1er octobre.



SEP BASKET-BALL

Présidente : Nathalie Anicet

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 60 33 29 00 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site : sep-basketball.clubeo.com

SEP CYCLISME- TEAM CYCLISTE STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : Jean-Paul Travaillé

20, avenue Anatole France - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Courriel : jptravaill@hotmai.fr

Site : www.teamcyclistesep.fr

Activités : Cyclisme sur route et VTT

Cotisation annuelle : 100€ pour le VTT ; 180€ pour les adultes.

SEP FOOTBALL

Président : Mourad Ouraou

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements : Tél. : 06 46 35 93 76 après 17h

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle : Pour les féminines et les garçons : 200€

SEP JUDO - Karaté

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'Etat

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél fixe (bureau) : 01 41 55 03 24

Portable club : 06 58 75 80 96

Courriel : contact.sepj@gmail.com

Site : sep-judo.fr

Activités proposées

- Eveil-judo (dès 4 ans)
- Judo (dès 6 ans, enfants ados, adultes et seniors)
- Taïso (gymnastique de mise en forme : ados, adultes, seniors)
- Kendo
- Sport Chanbara (dès 4 ans)
- Jujitsu (ados-adultes)
- Karaté Do, (à partir de 8 ans)

Cotisation annuelle 2 cours / semaine / discipline :

- (Eveil-Baby) Judo : 200€,
 - aïso : 200€
 - Ceinture Noire : 200 €
 - Judo, Jujitsu, sport Chanbara (enfants) : 220€
 - Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara (adultes) : 242€
 - Karaté Do, (à partir de 8 ans) : 240€
- Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.

SEP PÉTANQUE

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 12 40 33

Courriel : batista.david@hotmail.com

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

Cotisation annuelle : Seniors : 50€, juniors : 10€, gratuit pour les moins de 16 ans

SEP TENNIS DE TABLE

Présidente : Valérie Lericq

53, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Francis Boulogne

Tél. : 06 26 95 46 89

Site : www.septennisdetable.clubeo.com

Courriel : ttsep@yahoo.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé - 53, avenue Aristide Briand



Entraînements jeunes mercredi : 16h /17h30 et 17h30/19h

Entraînements adultes mercredi :19h/20h30 et 20h30/22h

Lundi, mardi, jeudi libre de 9h30 à 24h

Vendredi, samedi : compétitions salle, Gymnase Jean Macé

Cotisations annuelles :

Seniors : 155€ - Jeunes : 145€ - Féminines : 75€

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33€ à 53€ suivant la catégorie.

Ping famille dimanche matin : 10h à 13h. 60€ / 3 personnes et 15€ par personne supplémentaire.

SEP TENNIS

Association indépendante du SEP

Présidente : Mireille Briand

Club house Stade Léo Lagrange 20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennispavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 180€

SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE

Président : Eric Guichard

Hôtel de ville - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Activités : La Société Historique

- recueille tous les documents, livres, images sur l'histoire de la région,
- organise des expositions,
- publie une revue annuelle, En Aulnoye Jadis,
- organise des soirées culturelles, des conférences etc.

Cotisation annuelle :

34 € comprenant le numéro annuel de « En Aulnoye jadis »

TROUBLES ET NOUS

Présidente : Anissa Mezzi

Vice-présidente : Samira Marous

Siège : Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : troublesetnous@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

UC. CHANZY

Union des commerçants de Chanzy

Président : Olivier Châtelin

Tél. : 06 88 87 26 85

Courriel : uc.chanzy@gmail.com

29, avenue de Chanzy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

YOGAMINAD'S

Présidente : Virginie Perbal

Tél. : 06 01 06 57 55

Siège : 10, allée Jean Macé – Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : virginie.perbal@gmail.com

Activités proposées : cours de yoga

Lieux d'entraînement : Dojo Michel Declève le jeudi de 20h à 21h30, en dehors des vacances scolaires.

Cotisations : Adhésion à l'association : 5€

250€ pour les adultes (1h30 par semaine) à l'année ou 90€ au trimestre.

CULTE CATHOLIQUE

Eglise Notre Dame de Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57, allée du Chevalier de la Barre

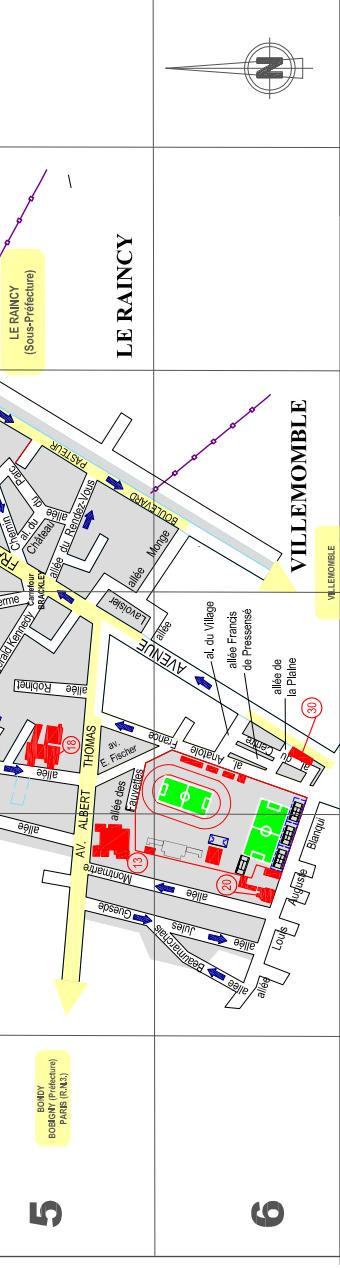


Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Prétoria (allée de)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prévoyance (rue de la)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Quesnay (rond-point)	B 3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Raymonde (allée)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Rendez-vous (allée du)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Résistance (place de la)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Robert-Estienne (allée)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Schmitt (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmonelle (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro (place)	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcellin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Maraïs (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Tresor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 5 - D 6	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 1	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguette (allée)	D 4	Oissery-Forfry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (Boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Légende

Bâtiments et Lieux Publics

Sens de Circulation

Limite de Commune

Espaces Verts

Zone Industrielle de la Poudrette

Stationnement

Secteur rouge (Courte durée)

Secteur vert (Longue durée)

Secteur orange

Piste cyclable

Mairie des Pavillons-sous-Bois

- Contact : 01 48 02 75 75
- Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
- Site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Numéros Bâtiments et Lieux publics

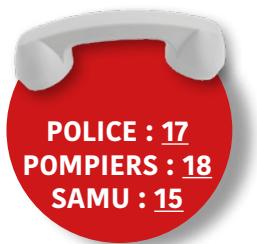
2 Assistante sociale	D3	25 Hôtel de Ville	D4	46 Déchèterie	B2
3 Centre Technique Municipal	C3	Espace des Arts (1 place Charles de Gaulle)		47 Maison des Services Publics Claude-ERIGNAC C1	C1
4 Bibliothèque Municipale	D4	Association Pavillonnaise de la Jeunesse et de la Culture		Police Municipale	
5 Cimetière (Ancien)	A1			C.C.A.S.	
6 Cimetière (Nouveau)	B1	28 L.E.P. Claude Nicolas-Ledoux	A2	48 Maison de l'Emploi 2 (Mission R.M.I.)	C4
7 Club Yvonne-de-Gaulle (3 ^e âge)	C3	27 Maison de l'Emploi	C4	49 Crèche Multi Accueil	F3
8 Centre Municipal de Santé	C3	28 Maison des Anciens Combattants	C5	Les Petits Voyageurs	
9 Ecole Julie-Victoire Daubié	B3	29 MAPAD	C3	(Entrée) Place OISSERY-FORFRY	
10 Conservatoire Hector-Berlioz	B4	« Résidence-les-Clairières »		50 Collège Anatole France	B2
11 Crèche Départementale	C3	30 Marché des Coquetiers	C6	51 Square Honoré-d'Estienne-d'Orves	B4
12 Crèche Municipale	B3	31 Pavillons de Garde (Classés)	B3	52 Ecole Robillard	D4
13 Collège Eric-Tabarly	B5	32 La Poste	C4	53 Foyer de Vie Virginie-A.I.P.E.I (9-11 allée Virginie)	C4
14 Ecole Jean-Macé	B3	33 R.A.T.P. (Centre Bus)	B1	Accueil Personnes Handicapées	
15 Dojo Michel Declève	C1	34 Marché de La Basoche	CD4	54 Centre d'accueil de Jour des personnes atteinte de la Maladie d'ALZHEIMER (Entrée 4 allée de BRAGANCE)	F3
16 Ecole Marguerite-Léopold	C3	35 Salle et Square Jean-Moulin	C3		
17 Écoles Monceau-Fontenoy	E3	36 Tennis de Table	B3		
18 Écoles	C5	37 Multi-Accueil A Petits Pas	B3		
Pierre-Brossolette		38 Soins à domicile	C3		
Eugène-Fischer		39 Square des Anciens Combattants d'Afrique-du-Nord	A1		
18 Eglise Notre-Dame-de-Lourdes	C3	40 Square du Souvenir-Français	C4		
20 Eglise Saint-Augustin	B6	41 Stade Léo-Lagrange	BO6		
21 Gare de Gargan	F3	42 Z.I. de la Poudrette	B2-C1		
22 Gare des Pavillons-Sous-Bois	E5	43 Jardin des Fusillés	F3		
23 Gymnase Jean-Macé	B3	44 Ecole de l'Alliance	E3		
		45 Parc de stationnement « Chanzty-Victor Hugo »	F3		
				56 Jardin de Mal	C3
				57 Salle de Sports Lino Ventura	C1
				3. allée de Berlin	
				58 Ecole JULES-VERNE	C2
				3 à 5 avenue Georges Pompidou	
				livraison cuisine 9.1 avenue de ROME	
				59 Pépiche Le Chat qui Pêche	C1
				60 ARPAD Victor HUGO	D4
				61 Les Petits Mousaillons	B2



Appels d'urgence

APPELS D'URGENCE

- Police Secours 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



SOLIDARITÉ

- 115 : urgence sociale (SAMU social) ;
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;
- 116 : urgence sociale (enfants disparus).

SANTÉ

[Médecins Plateforme de régulation du 93]
SUR : 15

[Centre d'Accueil et de Crise Urgence psychiatrique]
01 55 89 91 51 (jusqu'à 21h)
13-15, rue Lucien-Chapelin
93140 Bondy

[Chirurgien dentiste]
01 43 01 00 26

[Centre anti-poisons Paris]
01 40 05 48 48
(renseignements par téléphone)

[Pharmacies de garde]
Après 19h contactez le commissariat :
Bondy : 01 48 50 30 00
Livry-Gargan : 01 41 70 18 30

[Hôpitaux]
Le Raincy/Montfermeil
10, rue du Général-Leclerc
93370 Montfermeil
01 41 70 80 00

[Hôpital Jean-Verdier]
Avenue du 14 juillet
93 140 Bondy
01 48 02 66 66

[Hôpital Avicennes]
125 route de Stalingrad
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 95 55 55

[Hôpital Privé de l'Est Parisien]
11 boulevard de la République Aulnay-sous-Bois. Le service des Urgences est ouvert 24H/24 – 7J/7 et joignable au 01 48 19 33 34

[Hôpital Robert Ballanger]
Boulevard Robert Ballanger
93602 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 49 36 71 23

AMBULANCES

[Ambulance Bosphore]
18, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 06 72 47 82 08

SERVICE / SÉCURITÉ

Police Municipale
1, allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
01 48 02 75 37

Horaires des patrouilles :
Du lundi au vendredi de 9h à minuit, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 14h
Horaires de l'accueil du public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence technique de la Ville
01 48 48 20 94

Allô Service Public :
39 39

Fuite urgente Eau
09 69 369 918

ERDF
Groupe Exploitation Electricité
09 72 67 50 93

GRDF
Urgences gaz
0 800 47 33 33

GIADA & LEGER

Cuisine - Rangement - Verrière



65, boulevard Pasteur 93320 Les-Pavillons-sous-Bois

Tél : 01 88 49 59 77

Mail : snaidero93320@gmail.com - Site internet : www.giada-snaidero.fr

CUISINES RÉFÉRENCES

CRÉATEURS CUISINISTES

01 64 40 00 10 - RCS BOBIGNY 447 485 541 - 2, Rue de la Halle, 93320, Les Pavillons-sous-Bois - FRANCE - JMW 2021, Cédric Mouton - GMAA

Votre créateur cuisiniste.

A VOS CÔTÉS SUR TOUTE LA LIGNE.

Venez nous rencontrer avec vos idées ou une page blanche. Car chez Cuisines Références, ce que nous préférons avant tout, c'est d'échanger avec vous sur vos goûts, vos envies et votre mode de vie, avant de concevoir votre projet de cuisine, dressing ou tout autre aménagement d'intérieur. De la conception à la pose, votre créateur cuisiniste vous assurera un accompagnement de tous les instants pour que vous viviez votre projet dans la plus grande sérénité.



Cuisines Références
Livry

LIVRY GARGAN

16 Avenue du Maréchal Leclerc - Tel 01 64 40 00 10



[cuisines_references_livry](https://www.instagram.com/cuisines_references_livry)



**VOILÀ
CE QU'ON ATTEND
QUAND ON A
UN BIEN À VENDRE...**



**...ET LA MEILLEURE VENTE COMMENCE PAR LA MEILLEURE ESTIMATION
GRATUITE!**



www.immo5pavillons.com

*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion!*



01.48.020.021



IMMO 5

25, avenue Victor Hugo
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS